

L'OPÉRATION DE DÉPÔTS DE COMPTES SOCIAUX ACHEVÉE

PLUS DE 50% DES ENTREPRISES ONT ENFREINT LA LOI

Lire en page 6

FLAMBÉE DES PRIX À LA VEILLE
DU RAMADAN

IMPUISSANTE, L'UGCAA
APPELLE SES ADHÉRENTS
«À PLUS DE RAISON»

Page 2

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 733 Jeudi 6 août 2009 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LEURS ACTIVITÉS CONNAISSENT
UN RALENTISSEMENT

LES PARTIS SE
FONT DISCRETS

Page 3

REPRISE DU CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE FOOTBALL

18 CLUBS SUR LES STARTING-BLOCKS

Lire en page 12



Moh W. Midi Libre



Midi Libre

MOSQUÉES À ALGER

SPLENDEURS ARCHITECTURALES ALTÉRÉES AU GRÉ DES RÉFECTIONS

Lire pages 4 et 5

FLAMBÉE DES PRIX À LA VEILLE DU RAMADAN

L'UGCAA appelle ses adhérents «à plus de raison»

Des quantités considérables des principaux produits alimentaires, destinés à la consommation à l'instar des viandes rouge et blanche et la pomme de terre, «seront mises sur le marché à l'occasion du mois de Ramadan».

PAR YOUNES DJAMA

C'est un aveu d'impuissance qu'a exprimé hier, à l'occasion d'une conférence de presse tenue au siège de son organisation à Alger, le secrétaire général de l'Union nationale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Salah Souilah, en parlant de la flambée des prix touchant les principaux produits de large consommation. «*Les prix dépendent de l'offre et de la demande*», a martelé Souilah qui a souligné que des «*orientations fermes*» seront adressées incessamment aux adhérents de l'Union par le biais de ses différents canaux (unions locales, bureaux de wilayas), dans le cadre d'un travail de sensibilisation, afin de les amener à respecter des prix à même de refléter leur valeur réelle sur le marché. «*Nous ne sommes pas un organisme de répression*», admet Souilah qui précise que la sensibilisation demeure l'«*ultime moyen*» pour son organisation afin d'amener ses adhérents à être «*plus raisonnables*» en termes de prix. Tout en reconnaissant l'existence de cette flambée, Souilah a toutefois tenu à rassurer les



Salah Souilah secrétaire général de l'Union nationale des commerçants et artisans algériens.

citoyens que cette dernière (la flambée) «*n'ira pas au-delà de la première semaine du mois sacré du Ramadan*». Souilah a cité entre autres facteurs ayant précipité cette flambée et favorisé cette surenchère sur les produits de consommation : «*le marché parallèle, les boucheries clandestines qui pullulent ça et là dans de nombreux coins du pays et même dans les maisons et les commerces qui ne disposent pas de registres du commerces*». Il a tenu à souligner qu'il y a bel et bien «*abondance*» de la production et indiqué à cet effet que des quantités considérables des principaux produits alimentaires, destinés à la consommation à l'instar des viandes rouge et blanche et la pomme de terre, «*seront mises sur le marché à l'oc-*

casion du mois du Ramadan». Ainsi, les ménages ne devront pas subir une crise de la pomme de terre puisque, selon Salah Souilah, une quantité de 130.000 tonnes, actuellement emmagasinées, sera mise sur le marché durant le mois de carême. En ce qui concerne le pain et le risque de pénurie durant le ramadan, le président de la Fédération nationale des boulangers, Kalafat Youcef, a indiqué que les boulangers sont «*mobilisés*» pour la circonstance.

Il a souligné que le pain «*sera disponible en quantités*», mais que la donne pourrait changer «*dans le cas où les coupures de courant persisteraient*». A cet effet, le représentant des boulangers s'est plaint du gâchis important notamment fin-

ancier qu'ont engendré les fréquentes coupures de courant observées au cours de cet été. A Alger, sur 1.500 boulangers 40% ont «fermé» où sont partis en «congé force» à cause des ces coupures qui surviennent plusieurs fois dans la même journée d'où la pénurie de pain, a indiqué M. Kalafat. A en croire le SG de l'UGCAA, les réserves nationales en produits alimentaires établies jusqu'à l'heure actuelle suffiront à assurer les besoins des ménages pendant les deux prochains mois y compris donc durant le ramadan. L'Etat qui subventionne les prix des produits alimentaires dépense annuellement 120 milliards DA, ajoute Souilah qui a reconnu que la production agricole a connu un «*bond quantitatif très appréciable*» ces derniers mois. Souilah a signalé qu'à titre d'exemple, la production céréalière a connu une très forte hausse, idem pour ce qui est des autres produits tels que les fruits et légumes qui ont également enregistré des résultats satisfaisants.

Chiffres à l'appui, Salah Souilah a annoncé par ailleurs que l'Algérie importe annuellement plus de 40.000 tonnes de viande rouge congelée, alors que la production nationale annuelle en viande rouge est de 300.000 tonnes et de 250.000 en ce qui concerne la viande blanche. S'agissant des céréales, l'Algérie, ajoute Souilah, consomme annuellement l'équivalent de 65 millions de tonnes dont 70% proviennent de l'importation.

Les Algériens consomment mensuellement l'équivalent de 35.000 tonnes d'huiles et un million de tonnes de sucre par an. Tandis que les quantités de café «stockées» ont atteint 60.000 tonnes.

Y. D.

LUTTE CONTRE LA GRIPPE PORCINE

L'aéroport de Constantine doté d'une caméra thermique

PAR NAIMA DJEKHAR

Dans le cadre du plan national de lutte contre la grippe porcine, l'aéroport Mohammed Boudiaf de Constantine s'est doté, cette semaine, d'une caméra thermique. Cette disposition fait partie d'une batterie de mesures prises par les autorités compétentes, conformément aux directives du ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière.

La capitale de l'est, qui détient le triste record de cas avérés de grippe AH1N1 avec 6 des 16 cas enregistrés en Algérie, dispose de deux centres de référence ; le premier au niveau de l'hôpital El-Bir, le second au CHU Benbadis. Ces deux structures ont traité cinq sujets atteints de la grippe porcine, quant au dernier cas, un homme de 37 ans, il est toujours hospitalisé et sous traitement.

D'autres mesures drastiques sont observées scrupuleusement et consistent à l'instauration des permanences du week-end dans toutes les unités sanitaires. Au niveau de l'aéroport, une équipe renforcée en médecins et agents paramédicaux est sur le pied de guerre et est mobilisée H24.

L'infection ayant été «importée» par nos ressortissants aux États-Unis et en France, il serait donc logique de multiplier les dispositions préventives pour rediguer la contamination. D'où l'installation d'une caméra thermique. Cet appareillage opère à une distance de 3 mètres et émet un bip, en sus d'une signalisation lumineuse sur l'écran, dès la détection de température corporelle dépassant les 37 degrés.

Toutefois, même si sa fiabilité a été prouvée, ce dispositif demeure très sensible à la lumière et au port de lunettes, selon les professionnels.

Avec 117 navettes en provenance de France, auxquelles s'ajouteront 125 autres supplémentaires sur la période estivale allant de juin à septembre, l'aéroport de Constantine connaît un trafic aérien des plus importants. Ce qui, par conséquent,

accentue le risque d'importation de la grippe A.

Les mesures sanitaires déployées, même tardivement, au niveau des points de passages et de transits sont là pour rassurer le citoyens. Elles demeurent, devant l'impossibilité d'avoir des frontières hermétiques, l'ultime rempart à toute propagation.

N. D.

LES 4 JEUNES D'ICHAKALÈNE ENTERRÉS

Colère et deuil à Tadmaït

La ville de Tadmaït a enterré avant-hier (mardi), vers 18h, ses 4 enfants, dans la colère et la douleur. Les corps criblés de balles de 04 jeunes du village Ichakalène ont été récupérés le même jour vers 16h du CHU Nedir Mohamed de Tizi Ouzou. Une foule nombreuse était présente au cimetière du village.

Hier, le calme régnait au chef lieu de commune qui a vécu, lundi, jour de la découverte des quatre corps des victimes, une journée d'émeute et de colère. RN 12 coupée, centre ville transformé en champs de bataille... des jeunes en colère, réclamaient toute la lumière sur les circonstances du drame.

A signaler que la gendarmerie nationale a ouvert une enquête sur cette affaire.

Z. H.

LEURS ACTIVITÉS CONNAISSENT UN RALENTISSEMENT

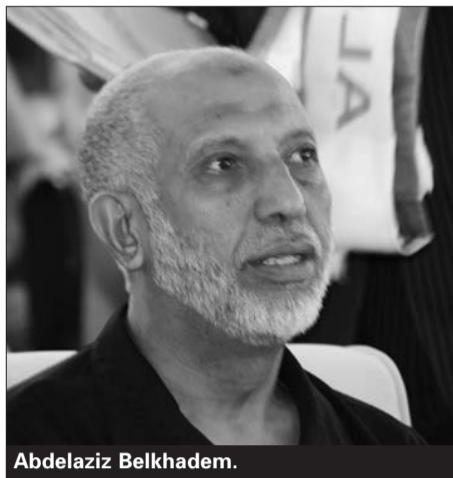
Les partis se font discrets

Les formations politiques n'occupent pas le devant de la scène nationale durant cette période estivale. Cela est davantage visible depuis un peu plus d'une quinzaine de jours où l'activité politique a connu une baisse de rythme remarquée.

PAR KAMAL HAMED

Pour certains, ce «retrait» de la scène, qui coïncide avec la montée en force de la contestation des citoyens pour différentes raisons, notamment, celle liée aux coupures d'électricité, reste inadmissible et atteste, si besoin est, du très peu de considération qu'accordent les politiques aux préoccupations des citoyens. L'exemple de l'annulation des crédits à la consommation par la loi de finances complémentaire, qui pénalise particulièrement les petites et moyennes bourses, est exhibé par l'opinion pour mieux charger les partis politiques qui se confinent dans le silence total pour les uns alors que d'autres ont daigné réagir mais avec mollesse.

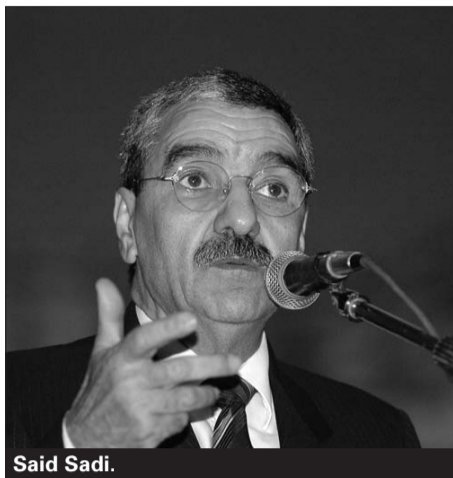
Mais que font effectivement les partis politiques en cette période de vacances et de congés ? S'il est vrai que certains partis politiques ont totalement disparu du paysage dans la mesure où leurs leaders n'ont fait aucune apparition publique depuis des semaines, à l'exemple de Said Sadi du RCD ou de Moussa Touati du FNA et à un degré moindre Abdelaziz Belkhadem du FLN qui est parti en vacances à l'extrême



Abdelaziz Belkhadem.

ouest du pays, d'autres chefs de partis n'ont pas eu droit au repos, comme c'est le cas du président du MSP. Bouguerra Soltani est, en effet, fort occupé ces derniers temps. Il se prépare à un double événement. En effet, le mouvement tiendra une session de son conseil national à partir de mardi prochain alors qu'une semaine après sera organisée l'université d'été à Boumerdès. Bouguerra Soltani a, de plus, sillonné plusieurs wilayas du pays pour rencontrer cadres et militants. Vers la fin du mois de juillet, il a présidé une conférence nationale de la jeunesse et annoncé dans la foulée la création par le mouvement d'une organisation de jeunes.

Ce débordement d'activité trouve certainement son explication dans la scission que connaît le mouvement. En effet, les dissidents du mouvement, qui ont créé le MPC (Mouvement pour la prédication et le changement) et déploient une intense activité pour structurer le mouvement, mènent une véritable offensive de charme en direction des militants dans le



Said Sadi.

but de les convaincre de quitter le MSP. Un autre parti islamiste, Ennahda en l'occurrence, s'active aussi à préparer la réunion de son conseil consultatif et la tenue de l'université d'été et ce, avant le mois de ramadhan. Fateh Rebai, son secrétaire général fait quelques déclarations toutes centrées sur le débat interne autour de la question du retour programmé de Djaballah à son premier parti. Ce dernier, par contre, s'est presque totalement effacé de la scène. Le Parti des travailleurs, qui a tant occupé la scène au tout début de l'été durant lequel sa secrétaire générale est montée au front à plusieurs reprises pour demander la dissolution de l'APN, revendication pour laquelle il a initié une pétition nationale qu'il compte adresser au président de la République, a lui aussi, été obligé, de ralentir la cadence de ses activités. Mais, à en croire des responsables centraux, le centre de gravité de l'activité s'est déplacé au niveau local où les structures du parti battent campagne pour collecter le plus



Bouguerra Soltani.

grand nombre de signatures. Louisa Hanoune, qui semble avoir la marquée une petite pause, projette, a-t-on appris hier, de revenir sur scène dès la semaine prochaine compte animer une conférence de presse en vue de prendre position sur la loi de finances complémentaire 2009.

Dans le courant de cette semaine un autre parti, le FFS, organisera lui aussi son université d'été. Le parti de Hocine Ait Ahmed, dont le premier secrétaire, Karim Tabou, a tout de même animé des meetings et présidé les travaux du conseil national tenu il y a tout juste une dizaine de jours. Ce n'est pas le cas pour Said Sadi, qui a complètement disparu de la scène, mais dont le parti se manifeste épisodiquement par des communiqués de presse comme c'est le cas il y a quelques jours quand il a réagi aux événements de Tadmait. Le RND, qui organisera une conférence régionale aujourd'hui à Ain-Temouchent s'est fait lui aussi très discret au même titre que le FLN où les armes s'affûtent en ce moment en perspective du prochain congrès. **K. H.**

CLÔTURE DE LA 18^E SESSION DES TRAVAUX DE LA COOPÉRATION ALGÉRO-TUNISIENNE

24 réunions prévues pour finaliser 9 accords

PAR FAZILA BOULAHBAL

Pas moins de 24 réunions intersectorielles, destinées à approfondir et à élargir la relation économique algéro-tunisienne, seront organisées prochainement pour finaliser 9 accords de coopération. C'est ce qui a été annoncé, hier par le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel et le secrétaire d'Etat tunisien aux Affaires maghrébines, arabes et africaines, Abdelhafid Harguem, lors de la clôture de la 18^e session des travaux du comité de suivi de la coopération algéro-tunisienne qui ont débuté, mardi dernier, à Tunis.

Les deux parties ont précisé que «La réactualisation de la convention d'établissement», signée en 1963, sera au menu du programme de coopération, prévu pour les prochaines rencontres.

Elles ont, par ailleurs, noté avec satisfac-

tion, à cette occasion, le développement des échanges commerciaux qui, à la faveur des nouvelles mesures décidées par les responsables des deux pays, ont connu une dynamique nouvelle, atteignant le seuil de 1 milliard 200 millions de dollars.

Elles ont procédé, aussi, à une évaluation exhaustive de la coopération entre les deux pays dans tous les domaines et examiné l'état de mise en œuvre des décisions arrêtées au cours de la 17^e session de la

Grande commission mixte de coopération, tenue à Tunis en décembre 2008. Elles ont toutefois mis en évidence la qualité de la concertation politique qui existe à tous les niveaux, entre les deux pays. M. Messahel, ainsi que son homologue tunisien, ont procédé, lors de la clôture des nouveaux travaux, à une évaluation exhaustive de la coopération entre les deux pays dans tous les domaines.

Ils ont examiné, également l'état de mise

en œuvre des décisions arrêtées au cours de la 17^e session de la Grande commission mixte de coopération.

Les deux délégations se sont félicitées à la fin de la rencontre, du rythme des échanges de visites, enregistré au cours des derniers mois entre responsables gouvernementaux, techniciens et experts des deux pays en charge des différents dossiers de coopération. **F. B.**

Abdelkader Messahel reçu par le Premier ministre tunisien

M. Abdelkader Messahel, ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, a été reçu, hier, à Tunis par le Premier ministre tunisien, Mohamed Ghannouchi.

Au cours de cette audience, qui a eu lieu en marge des travaux du comité de suivi de la coopération algéro-tunisienne, les deux parties ont échangé leurs vues sur la coopération entre les deux pays, les perspectives de son développement et son élargissement, ainsi que l'état de mise en œuvre des décisions arrêtées au cours de la 17^e session de la Grande commission mixte qui s'est tenue à Tunis en décembre 2008.

L'audience s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Tunis, Youcef Yousfi.

APS

OULD ABBES L'A ANNONCÉ HIER

280 millions DA pour les colonies de vacances

PAR INES AMROUDE

Le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Communauté nationale à l'étranger a affirmé, hier, que l'Etat a consacré cette année 280 millions DA pour la prise en charge des colonies de vacances.

Lors d'une visite effectuée au centre de vacances de Chenoua dans la wilaya de Tipasa, Djamel Ould Abbès a expliqué que «cette enveloppe représente le double de

celle dégagée l'année écoulée pour la prise en charge de ce volet».

«Cette année, 49.900 enfants ont bénéficié de colonies de vacances dans 14 wilayas côtières du pays», a affirmé le ministre. Il tient à préciser, dans le même sillage, que la majorité des colons sont issus des wilayas du sud du pays. Pour ce qui est des enfants issus de la communauté nationale à l'étranger, Djamel Ould Abbès a annoncé l'arrivée,

demain par bateau, de 150 vacanciers de la ville de Marseille, en France, sur un total de 1.500 issus de familles résidant en France et en Belgique.

«La vie est un long chemin que nous essayons de parsemer de bons souvenirs à travers ces séjours de vacances», commente le ministre en insistant au passage sur l'«intense intérêt accordé par l'Etat à l'épanouissement de ses enfants». Parlant de la

prochaine rentrée scolaire, le ministre a précisé que l'Etat a consacré une enveloppe de 90 millions DA pour l'allocation scolaire au profit de trois millions d'élèves. En plus de cette allocation, «500.000 trousseaux scolaires seront offerts aux élèves issus de familles nécessiteuses». Aussi, conclut le membre du gouvernement, 200 bus de transport scolaire seront affectés au profit des communes démunies. **I. A.**

MOSQUÉES

Splendeurs architecturales

Pour tenter de retracer la riche histoire d'Alger et avoir une idée sur le cheminement architectural, il suffit de faire une halte dans les nombreuses mosquées héritées de nos divers ancêtres, Byzantins, Turcs...

PAR CHAFIKA KAHLAL

Les mosquées, lieux dédiés à la pratique des rites religieux mais également lieux d'éducation et d'inculcation des valeurs morales et de citoyenneté ont une place particulière dans le quotidien des Algérois. En dehors de ce rôle primordial, elles restent également les gardiennes de notre riche passé architectural, certaines mosquées sont d'ailleurs de véritables joyaux. Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, l'a bien compris et a appelé en diverses occasions, les associations religieuses à ne pas ménager leurs efforts pour la protection des mosquées et la mise en place de toutes les conditions matérielles indispensables pour l'accueil des fidèles et la préservation des infrastructures. M. Ghlamallah a précisé, à ce propos, que son ministère continue de financer la construction et la restauration des mosquées, se félicitant de la coordination des efforts entre les associations, comités en charge des affaires des mosquées et les imams : la mosquée étant un espace pour l'accomplissement des rites religieux, l'enseignement du Coran, l'ancrage des valeurs morales et l'amour de la patrie avec un important rôle pédagogique tenu par l'imam.

Restauration de 13 mosquées

Un programme de restauration des édifices religieux a été mis en place et concerne pour commencer 22 mosquées. 13 de ces mosquées voient leurs travaux en phase finale. Parmi les mosquées restaurées nous pouvons citer : Ibn Badis à Alger-Centre, El Wafaa bil Ahd à Kouba, En Nour à Ruisseau, El Mouminine et Khaled Ibnou Elwalid à Belcourt, El Arkam à Chevalley... d'autres édifices religieux de la capitale bénéficient également d'opérations de restauration dans le cadre du Plan de préservation et de réhabilitation de La Casbah d'Alger. Il s'agit entre autres de la mosquée de Ketchaoua, Sidi Ramdane, Sidi Abderrahmane-Ethaalibi, Ali-Bitchin, Sidi-Ali-Ben-Ali, l'école coranique Sidi-Bougdoor, les mosquées Ben-Fares, Essafir, El-Barani, Sidi-Mohamed-Chérif et Sidi Ibrahim-El-Bahri, outre bien sûr Djamaâ El-Kebir et Djamaâ el-Djedid bien connus. Ces travaux, pour certaines mosquées ont été lancés depuis déjà des années à l'exemple de la mosquée Ali-Bitchin en réhabilitation depuis 5 ans, de même que la mosquée Sidi-Abderrahmane. D'énormes efforts sont ainsi consentis par les parties concernées pour permettre aux mosquées d'assumer leur rôle religieux et éducatif au sein de la société et d'en faire une référence sociale, religieuse et de formation au service des générations futures.

Djamaâ-El-Kbir, un joyau architectural

Plusieurs mosquées de la capitale, sont de véritables chefs d'œuvres illuminant l'Algérois. Ces édifices racontent l'histoire



Djamaâ-El-Kbir un édifice de toute beauté, splendide héritage de nos lointains ancêtres.



Modèle de l'architecture religieuse, le corps principal de l'édifice, de plan rectangulaire, est plus large que profond. Le minaret, de construction plus récente, s'élève à l'angle Nord-Ouest. À l'angle Nord-Est subsiste Bab el-Djenina.

d'Alger à l'exemple de Djamaa el Kbir à la place des Martyrs et dont les travaux de réhabilitation sont achevés. Cette mosquée a été édifée en 490 H / 1097 J.-C. par Youssef ibn Tachfine fondateur de la dynastie des Almoravides. Cette mosquée est une pure merveille architecturale. Elle possède des nefs perpendiculaires au mur de la «qibla» et une cour rectangulaire bordée de galeries sur les petits côtés. Modèle de l'architecture religieuse, le corps principal de l'édifice, de plan

rectangulaire, est plus large que profond. Le minaret, de construction plus récente, s'élève à l'angle Nord-Ouest. À l'angle Nord-Est subsiste Bab el-Djenina. Avec ses différentes pièces de service réservées à l'imam, l'édifice donne sur la cour, à travers laquelle on arrivait aux galeries «riwaq» avant d'accéder à la salle de prières. Des piliers et des arcs en maçonnerie chaulée divisent la salle de prières en onze nefs «balat», chacune d'elles est recouverte d'une toiture à double



Des travaux visant à redonner toute sa splendeur à Ketchaoua, patrimoine religieux et culturel.

penne. Les puissants arcs polylobés transversaux qui les relient semblent donner l'impression d'avoir été rajoutés pour des raisons de stabilité structurelle. Le «mihrab» ne présente aucune autre décoration que les deux colonnettes en spirale, caractéristiques de l'architecture d'Alger du XVIIIe siècle, qui le flanquent de chaque côté et les quelques stucs en relief à motifs d'arc lobé qui soulignent l'arc en ogive du «mihrab», ce dernier a été remplacé, l'original ayant été détruit lors d'un bombardement en 1682. La façade de la mosquée est précédée d'un portique à colonnes et arcs polylobés réalisés au début de la période coloniale en raison du nouvel alignement des rues. Le minaret aurait été ajouté, selon l'inscription à sa base, en 732 H / 1324 J.-C. Il est à noter que les trois mosquées almoravides du Maghreb central n'avaient pas de minaret à l'origine. L'idée que les Almoravides considéraient le minaret comme «bid'a» (innovation) est contredite par le fait qu'ils ont conservé le minaret de la mosquée Qaraouiyyine de Fès lors de sa reconstruction.

Édifices abandonnés... mémoire amputée

Lors de notre périple, nous avons malheureusement pu constater que dans cette même capitale qui fait tant cas de ses fabuleuses mosquées, nous retrouvons certains édifices délaissés à l'exemple de la mosquée Ketchaoua, et des mosquées de La Casbah. Ketchaoua a été tellement remaniée, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, qu'elle n'a presque plus rien de commun avec celle construite par le dey Hassan en 1795. On a, en effet, arasé son minaret, refaçonné sa façade, construit deux tours-clochers que l'on a du mal à prendre pour des minarets et réaménager l'intérieur. La plaque commémorative

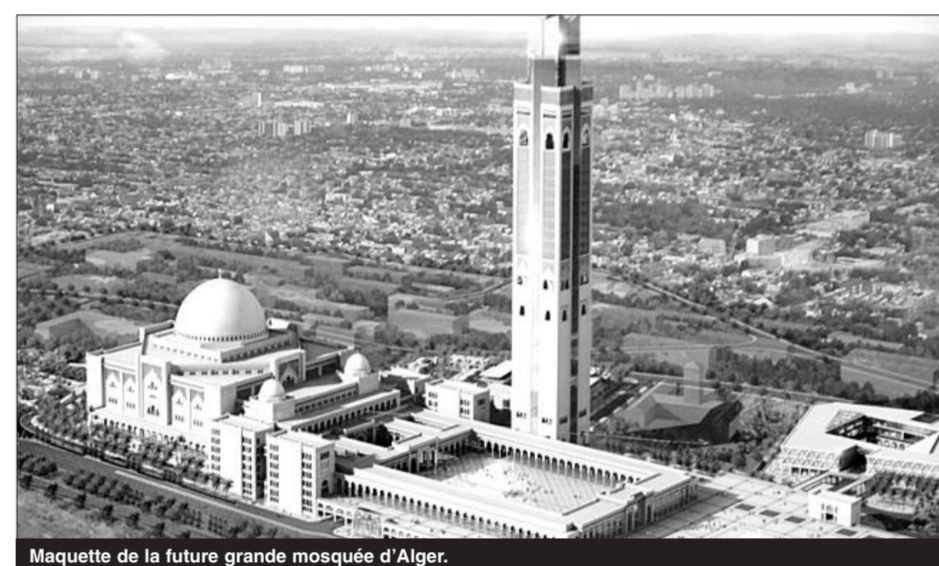
À ALGER

altérées au gré des réfections

qui date de 1795, et la grande porte, œuvre d'un célèbre ébéniste algérois, ont été enlevées et déposées... au musée des Antiquités. Pour avoir une idée de ce qu'était Ketchaoua il ne reste plus que deux lithographies de 1833 et 1837 que l'on retrouve dans quelques livres spécialisés. Ces reproductions d'époque nous restituent l'intérieur de la mosquée Ketchaoua qui était un merveilleux et majestueux ensemble de colonnes et d'arcs. Aujourd'hui sa façade principale est envahie d'herbes folles, les murs se craquelent. La boiserie des fenêtres, en particulier celle des tours, se détériore. Les alentours ne sont pas épargnés par les décharges sauvages qui gangrènent la capitale. Les travaux pour la restauration de cet édifice, qui ont démarrés depuis des années, sont arrêtés pour un problème de tutelle: «Deux ministères, celui de la Culture et celui des Affaires religieuses le revendiquant», nous expliquera le président d'une association religieuse. Le panneau de signalisation routière, planté au pied du parvis est un autre exemple de la banalisation de la médiocrité. Inapproprié au lieu, ce panneau n'est en plus d'aucune utilité, car il ne renseigne ni sur l'histoire de cette mosquée ni sur ses principales caractéristiques architecturales.

Grandes et décadences des mosquées de La Casbah

Chaque monument devrait être pourvu d'une plaque portant le nom d'origine de l'édifice, sa date de construction, le nom du constructeur, cela pour le visiteur. Ces plaques auront ainsi un impact instructif et pourraient être un moyen de sensibilisation du citoyen lambda qui aurait ainsi une idée sur l'importance, non seulement religieuse mais également culturelle et historique de ces monuments, et par conséquent sur leur nécessaire préservation. Deux autres édifices, la mosquée Ali-Khodja et celle appelée Djamaâ Barani ont été édifées par le dey Ali Khodja en 1817-1818, l'une à l'intérieur de la forteresse de La Casbah, l'autre à l'extérieur. Ali Khodja venait en effet de transférer sa résidence entre son «diwan» du palais de la Jenina, où trop de coups d'Etat avaient lieu, vers la forteresse mieux protégée. La mosquée Ali-Khodja est de type byzantin, celle située à l'extérieur de La Casbah est de type maghrébin. La conception et la décoration de la première sont plus soignées et plus riches que pour la seconde. Jusqu'en 1830, la mosquée Ali-Khodja a servi, tour à tour, de dortoir, de magasin et enfin de musée militaire. Djamaâ Barani, lui, fut utilisé comme casernement avant d'être transformé en église. La mosquée Ali-Khodja est en cours de restauration, comme le Palais du dey et ses dépendances. Il est vrai que le chantier s'étire en longueur : vingt ans ou presque depuis le début des travaux. En tout état de cause et quels que soient les motifs techniques que l'on pourrait invoquer pour expliquer tant de lenteur, la raison et le bon sens refusent d'admettre que la restauration, qui se fait avec la technologie du XXIe siècle, dure plus que sa construction elle-même qui ne disposait que des techniques de la fin du XVIIIe siècle. Djamaâ Barani, quant à lui, n'est plus qu'une triste bâtisse avec sa façade de granito, ses gouttières en PVC, son étanchéité, ses haut-parleurs attachés avec du fil de fer. Triste pour une mosquée qui devrait être un des symboles



Maquette de la future grande mosquée d'Alger.



Centre culturel, musée d'histoire de l'islam, centre de recherche universitaire, maison du Coran, mais encore locaux commerciaux, graveront autour de la mosquée à proprement dit pour constituer ce gigantesque complexe.



architecturaux de ces longs siècles où l'Algérie a vécu les plus grandes civilisations. La mosquée Safir, toujours à La Casbah, s'inspire nettement des édifices religieux byzantins ; sa grande coupole centrale et son minaret à forme octogonale sont typiques du style byzantin ou anatolien. Malheureusement pour elle, cette mosquée est située dans un quartier d'accès difficile et profondément délabré ; loin des regards, Djamaâ Safir est dans un état général lamentable. Cette mosquée doit être de toute urgence restaurée et rénovée. La mosquée Ali-Bitshin, du nom de celui qui l'a fondée, date de 1620 ; son fondateur était officier de marine et membre influent de La Taïfa des Raïs. Bitshin était un Européen converti à l'Islam. Après 1830, la mosquée Bitshin fut utilisée comme dépôt par la troupe puis transformée en une église appelée Notre-Dame des Victoires. Avec sa coupole centrale et ses coupolettes, elle est d'inspiration byzantine. Par contre, son minaret de forme quadrangulaire est de type maghrébin ; il faut cependant préciser que ce minaret a été raccourci en 1860. Peu de temps après l'Indépendance, cette

mosquée est revenu à sa destination première et a récupéré son nom d'origine. Après avoir connu une incroyable déchéance, elle bénéficie enfin de travaux de rénovation. Mais il serait souhaitable de s'intéresser à l'environnement de cette mosquée qui doit impérativement être assaini.

Djamaa Djadid, symbole de deux civilisations

Djamaâ Djadid ou la mosquée de la pêcheurie a été édifée en 1660-1661, à l'initiative collective des janissaires. On dit, par ailleurs, que le financement des travaux aurait été pris en charge par une fondation religieuse du culte hanafite. Le maître d'œuvre de cette très belle mosquée est, selon l'inscription sur plâtre que l'on voit près du mihrab, un certain Hadj Habib. Du point de vue architectural, la mosquée n'est ni purement maghrébine ni purement byzantine. Elle est le résultat harmonieux du mariage entre ces deux styles spécifiques. Avec ces composants intérieurs et extérieurs, l'édifice est un véritable chef-d'œuvre. Cette mosquée qui n'est assurément ni ordinaire ni banale est chère au



Mosquée ibn-Badis à cheval entre l'avenue Abane-Ramdane et la rue Patrice-Lumumba.

coeur des Algérois qui demandent pour elle un traitement de faveur et une maintenance méthodique et régulière.

Alger abritera la plus grande mosquée du monde

Le coup d'envoi des travaux de terrassement de la future grande mosquée d'Alger a été lancé le 30 octobre 2008, en présence du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Bouabdellah Ghlamallah qui s'est félicité du «grand intérêt que tout le monde porte à cette grande mosquée d'Alger. C'est le symbole de l'Algérie et de son identité», a-t-il dit. «Ce ne sont pas les mosquées et les salles de prière qui nous manquent, mais ce symbole qui nous distinguera des autres nations». Le ministre avait estimé que le projet devrait être livré 36 ou 40 mois après le début des travaux. Il a précisé cependant que tout dépendra de «l'évolution des études». Il avait par ailleurs fait état de «correctifs» apportés à la forme, à la symbolique et à la conception de la mosquée suivant les observations et les avis «des penseurs, des historiens et des bureaux d'études». Centre culturel, musée d'histoire de l'islam, centre de recherche universitaire, maison du Coran, mais encore locaux commerciaux, graveront autour de la mosquée à proprement dit pour constituer ce gigantesque complexe. Bâtie sur une superficie de 20 hectares, la Grande mosquée d'Alger pourra accueillir jusqu'à 40.000 fidèles et sera surplombée d'un minaret de 214 mètres, devenant ainsi la plus grande mosquée au monde après celle de la Mecque et de la Médina. Il est à rappeler que le projet de la grande mosquée d'Alger a été confié à la société canadienne d'ingénierie et construction Dessau-Soprin en avril 2007. Selon les prévisions de cette entreprise, la réception de l'édifice ne pourra intervenir avant l'année 2013, soit environ 76 mois de travaux. En plus de la salle de prière, d'autres structures, comme un institut islamique, «Dar El Qor'an», une bibliothèque, un amphithéâtre et des salles de séminaires, y sont également prévues. La grande mosquée d'Alger sera réalisée conformément aux dernières techniques antisismiques employées dans les pays les plus développés du monde pour la réalisation de bâtiments à caractère stratégique. Le projet consommera un budget de plus de trois milliards de dollars, notamment puisqu'il constitue un complexe urbain et une mosquée ouverte aux visiteurs, même les non musulmans. Les responsables avaient parlé de l'importance de ne pas nommer la mosquée d'Alger «masjid» puisqu'il s'agira d'un complexe urbain et d'un pôle culturel qui distinguera la capitale. Ce sera le plus grand projet urbain réalisé dans l'Algérie moderne, son architecture comportera 4 carrés, dont 3 seront ouverts aux visiteurs nationaux et étrangers. Un seul carré uniquement sera consacré à la prière : ce sera une immense salle avec une capacité d'accueil pour 120 mille pratiquants. Selon le directeur de l'agence de réalisation de la mosquée, les normes antisismiques y seront appliquées. Selon des experts le coût du projet dépassera les trois milliards de dollars, ceci en prenant en compte son immensité et la réhabilitation des alentours. Une chose est certaine les Algérois sont d'ores et déjà fiers d'accueillir chez eux ce projet grandiose.

La production industrielle en hausse au 1er trimestre 2009

La production industrielle du secteur public national a enregistré une hausse de 1% au premier trimestre 2009, malgré une chute de 10% des résultats du secteur des hydrocarbures. Les statistiques de l'ONS rendus public hier par l'agence APS font ressortir une croissance de la production hors hydrocarbures de 7,6% hors hydrocarbures dont 5,1% pour les industries manufacturières, grâce exclusivement aux industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMMEE 26%), les matériaux de construction (5%) et les textiles (6,7%).

Par ailleurs, les secteurs de l'énergie et des mines et carrières ont vu leur niveau de production augmenter avec, respectivement, 6,4 % et 25,2% au cours des trois premiers mois de l'année en cours. En revanche, parmi les branches qui ont connu le plus de difficultés durant cette période, figurent les industries chimiques (-7,3%), l'agroalimentaire (-8,8%) et le bois et papier (-25,7%).

D'autre part, l'ONS indique que les prix à la production industrielle hors hydrocarbures ont enregistré une légère hausse de 0,2% pour le secteur public et de 1,1% pour le secteur privé au cours du premier trimestre 2009, par rapport au 4e trimestre 2008.

Les prix à la production des industries manufacturières ont également évolué de 0,1% pour le secteur public et de 1,1% pour le privé. Cette progression des prix est due essentiellement à une hausse des coûts de production des secteurs de l'énergie avec (2,5 %), du textile (2%), des industries du bois, liège et papier (1,2%), industries chimiques (0,8%), des matériaux de constructions (0,7%) et des industries agroalimentaires et des cuirs et chaussures avec 0,1% pour chaque groupe.

R.E.

Le pétrole en repli mais reste à plus de 70 dollars

Les prix du pétrole restaient, hier, en début de journée au dessus de la barre des 70 dollars en dépit d'un léger repli en début d'échanges, les opérateurs anticipant une nouvelle progression des stocks de produits pétroliers aux Etats-Unis et à l'image de marchés plus prudents.

A 10H00 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en septembre, perdait 20 cents par rapport à la clôture de vendredi, à 74,08 dollars, sur l'InterContinental Exchange (ICE).

A la même heure, le brut léger texan (WTI) pour la même échéance cédait 39 cents à 71,03 dollars sur le New York Mercantile Exchange.

Le baril de brut texan avait progressé sur les trois dernières séances de plus de huit dollars, le Brent de quatre dollars à Londres.

Après cette remontée spectaculaire, les attentes de hausse des stocks sont montées en puissance et ont provoqué des prises de bénéfices alors que les marchés revenaient en outre à des hausses plus modérées en attendant les chiffres de l'emploi américain vendredi.

Dans l'attente de plus d'indications sur les perspectives concernant la reprise, et partant la demande de brut, les marchés restaient prudents.

Le rapport hebdomadaire du département américain à l'Energie sur le niveau des réserves de pétrole pourrait changer la donne mercredi et provoquer un fort recul.

R. E

L'OPÉRATION DE DÉPÔTS DE COMPTES SOCIAUX ACHEVÉE

Plus de 50% des entreprises ont enfreint la loi

Selon les nouvelles dispositions de la loi de finances complémentaire, les entreprises hors la loi seront inscrites sur un fichier national de fraudeurs et exclues des bénéfices des facilitations fiscales, soumissions aux marchés publics et opérations de commerce extérieur.

PAR SAFIA BERKOUK

En dépit des risques de sanctions encourues, les entreprises concernées par le dépôt des comptes sociaux au niveau du centre national du registre du commerce (CNRC) ne se sont pas toutes acquittées de cette obligation. Au 31 juillet dernier, date de clôture de l'opération, seulement 47 % des entreprises avaient effectivement déposé leurs comptes, soit un nombre de 44.041 sur un total de 94.439 entités concernées, a-t-on appris hier auprès de M. Merzak Boulekehal, directeur de la publicité légale au niveau du CNRC. Même si le chiffre des dépôts «représente une progression de 21%, soit 7.689 sociétés de plus par rapport à l'exercice précédent», nous précisons, il n'en demeure pas moins que plus de 50%, soit 50.938 entreprises et établissements soumis à cette obligation ne s'y sont pas conformés. Les entreprises défaillantes devront donc subir les sanctions prévues dans le cadre de la loi 04-08 du 14 août 2004 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, ainsi que celles introduites récemment dans la loi de finances complémentaire 2009 (LFC). M. Boulekehal a, en effet, indiqué que «conformément à la loi 04-08, le CNRC va transmettre aux services de contrôle du ministère du Commerce la liste des entreprises défaillantes afin de prendre les mesures qui



Siège du CNRC.

s'imposent». La loi 04-08 prévoit en effet, dans son article 11 que «toute société commerciale ou tout autre établissement soumis à inscription au registre du commerce est tenu d'effectuer les publicités légales prévues par la législation et la réglementation en vigueur». L'article 35 stipule, quant à lui, que «le défaut de publicité des mentions légales prévues est puni d'une amende de 30.000 à 300.000 DA». Il précise que «le centre national du registre du commerce est tenu de transmettre aux services du contrôle de l'administration chargée du commerce, la liste des personnes morales et établissements n'ayant pas accompli les formalités de publicité légale». Les entreprises défaillantes seront, par ailleurs, conformément aux dispositions introduites dans la LFC 2009, soumises à d'autres infractions. En effet, cette loi prévoit qu'il «est institué, auprès de la direction générale des impôts, un fichier national des fraudeurs, auteurs d'infractions graves aux législations et réglementations fiscales, douanières, bancaires, financières, commerciales, ainsi que le défaut de dépôt légal des comptes sociaux». L'article 29 précise que l'inscrip-

tion à ce fichier «entraîne l'exclusion du bénéfice d'avantages fiscaux et douaniers liés à la promotion de l'investissement, l'exclusion du bénéfice des facilitations accordées par les administrations fiscales, douanières et de Commerce, l'exclusion de soumission aux marchés publics et l'exclusion des opérations de commerce extérieur».

M. Boulekehal a expliqué que la liste des entreprises défaillantes «n'a pas encore été transmise car elle est en train d'être finalisée».

Par ailleurs, selon les chiffres du CNRC, il ressort que c'est dans la wilaya de Chlef que les entreprises ont été le plus défaillantes avec seulement 18,75% sur 3.113 entreprises concernées qui ont déposé leur compte sociaux. En revanche, c'est dans la wilaya de Mila que les entreprises ont été les plus nombreuses à déposer leur compte avec un taux de 67,69% sur 919 entités concernées. Enfin, à Alger, où l'on enregistre le plus grand nombre d'entreprises concernées par l'opération (30.230), 43,6% d'entre elles ont déposé leurs comptes soit 13.180.

S.B.

L'AMBASSADE D'ALGÉRIE À MADRID LES A RECENSÉES

Des offres de partenariat espagnoles pour les entreprises algériennes

PAR AMAR AOUIMER

Des propositions de partenariat avec des entreprises espagnoles ont récemment été faites par la mission diplomatique algérienne à Madrid en direction d'entreprises nationales dans l'optique de développer les échanges bilatéraux et les investissements ibériques en Algérie.

Selon le site Internet de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), une entreprise espagnole, versée dans la fabrication et l'installation d'équipements de télécommunications, souhaite trouver une forme d'association avec des entreprises algériennes dans les secteurs de l'installation d'équipements et d'antennes de télé-

communication et de fabrication de supports métalliques d'antennes de télécommunications.

La firme en question cherche notamment la conclusion d'accords de joint-venture avec des sociétés algériennes du secteur afin de participer aux appels d'offres lancés par la société de Télédiffusion d'Algérie (TDA) pour la réalisation des installations de la télévision numérique terrestre en Algérie.

Une entreprise espagnole, versée dans la production et la distribution de produits de robinetterie et de matériels et équipements de cuisine, est également en train de prospecter des entreprises et des fournisseurs de ces produits tout en formulant le vœu de

noyer des contacts avec des partenaires algériens pour instaurer un partenariat en vue de produire en série en Algérie.

Une autre entreprise, spécialisée dans l'agroalimentaire et la production d'accessoires pour la menuiserie, veut entrer en coopération avec des sociétés algériennes en vue de les pourvoir en produits destinés aux collectivités.

D'autres sociétés sont également désireuses de monter des projets de partenariat avec des partenaires nationaux. C'est le cas d'une entreprise de consulting voulant s'associer avec des cabinets de conseil et des bureaux d'étude en Algérie afin de réaliser, pour le compte d'un groupe d'investisseurs espa-

gnols, une étude sur un projet d'investissement dans le secteur de l'agriculture, notamment l'élevage de vaches laitières.

Les Espagnols proposent une coopération avec des entreprises locales pour installer des usines en Algérie. Ainsi, dans le domaine de la fabrication d'équipements et de traitement des eaux usées et la réalisation de projets de stations de dessalement d'eau de mer, une société ibérique cherche une joint-venture dans l'optique de la création d'une société mixte algéro-espagnole pour fructifier des projets dans ce secteur dans lequel l'Algérie a prévu de gros investissements durant le prochain quinquennat.

A. A.



TIZI OUZOU, CARAVANE INFO-PLAGES

LA CLÔTURE PRÉVUE DEMAIN

Une campagne d'information et de sensibilisation a été menée par une équipe spécialisée dans le domaine de l'information et de la sensibilisation. Le sida, la drogue, tabac, alcoolisme, accidents de la circulation, étaient parmi les principaux thèmes développés par les animateurs de la caravane.

PAR RACHID KHELOUAT

Pour la 5^e année consécutive, l'Office des établissements de jeunes de la wilaya de Tizi-Ouzou (OEJTO) a tenu, durant une quinzaine de jours, (fin juillet à début août) une campagne d'information et de sensibilisation à travers les localités de la façade maritime de la wilaya sur les fléaux sociaux et autres maladies susceptibles de toucher la population. Cette opération, intitulée Caravane Info-Plages, avec le slogan «Des vacances sans risques», a été menée par une équipe spécialisée dans le domaine de l'information et de la sensibilisation. Le sida, la drogue, tabac, alcoolisme, accidents de la circulation, étaient parmi les principaux thèmes développés par les animateurs de la caravane qui ont abordé des centaines d'estivants venus des quatre coins du territoire national et issus de diverses couches sociales. Selon le directeur de l'Office, Ali Zemirli, l'objectif de cette action est de sensibiliser et d'informer la population sur les risques et autres dangers d'infection, à l'instar du sida, sur l'importance de la vigilance au volant, du respect du code de la route pour les automo-



Les ruines romaines sont le refuge des désœuvrés.

bilistes. «Notre rôle est surtout de rendre conscients les jeunes sur les dangers de la consommation de drogue, de l'alcool et du tabac en général, leur rappeler toujours les valeurs humaines et de respect dans notre société, ses traditions de non violence, leur apprendre comment occuper leur temps, etc.», ajoute le même responsable. La caravane a également sillonné, dans le cadre de sa campagne, le port de pêche et de plaisance d'Azeffoun, la place publique de la localité, les plages de la ville et du Caroubier, les centres de vacances et de loisirs, l'auberge de jeunesse, ainsi que la plage Petit paradis, dans la commune d'Ait Chaffa.

A Tizirt, ce sont les ruines romaines, le port de pêche et de plaisance, les plages Tassalast et la Grande plage ainsi que le centre de vacances, qui ont reçu la visite de la caravane de Info-plages. Les animateurs de cette dernière ont même

rencontré des adolescents et autres jeunes ainsi que leurs familles avec lesquelles ils ont tenu des débats sans tabous sur beaucoup de sujets liés à la protection de la santé et la prévention en général, la toxicomanie, l'alcoolisme, après notamment des projections de films éducatifs relatifs à ces thèmes. De petits questionnaires ont été distribués aux enfants en vue d'évaluer leurs connaissances en la matière. La caravane était encadrée par un personnel pluridisciplinaire composé d'éducateurs, de psychologues, de médecins, de sociologues, membres de l'Office des établissements de jeunes, des membres de la Direction de la jeunesse et des sports, ainsi que des bénévoles du mouvement associatif. Le matériel pédagogique, utilisé pour ces activités a été fourni par l'Odej et les deux auberges de jeunesse implantées dans les daïras concernées par l'opération.

R. K.

CHLEF, AGENCE NATIONALE DE LOISIRS DES JEUNES

Ouverture de 4 nouveaux centres

PAR BENCHERKI OTSMANE

De nos jours de nombreux jeunes éprouvent une plus ou moins grande réticence à la mobilité en raison de différents facteurs. Si en premier lieu ; celui des moyens financiers dont doit disposer tout jeune pour se déplacer à travers le pays est capital; il y a de soi que les structures d'accueils (hébergement et restauration) doivent être non seulement disponibles mais surtout abordables en matière de prix. C'est pour répondre à ces besoins que le ministère de la Jeunesse et des Sports et à travers ses agences nationales de loisirs des jeunes (Analj) que 4 centres au niveau de la wilaya de Chlef ont ouvert leurs portes. Il s'agit notamment du centre Ibn-Rochd et de Oued-Gseb dans la

commune de Ténès puis celui de Béni Haoua et enfin à El-Guelta. D'une capacité d'accueil limitée, ces centres offrent aux jeunes, voire aux familles la possibilité d'être hébergés en contrepartie d'une modique somme d'argent (150 à 200 DA la nuitée). Quand l'on sait qu'en période estivale une chambre d'hôtel dans une ville côtière revient au bas mot à plus de 2000 DA; l'offre est plus qu'alléchante pour les jeunes. Même la restauration à un prix abordable peut être assurée si la demande en est faite. Le directeur de l'un ces centres nous confiera que dans certains cas, ils tiennent compte même de la condition socioprofessionnelle du jeune pour les prix des prestations. Toutefois il est essentiel que cette initiative doit être soutenue par les pouvoirs publics par le renforce-

ment des infrastructures d'hébergement et de restauration à travers l'ensemble du pays. Cette action doit être suivie également par des campagnes d'information et de sensibilisation afin de stimuler la demande de mobilité ainsi que l'offre émanant des organismes d'accueils et d'emplois des jeunes. Par ailleurs, cette opération ne doit en aucun cas perdre de vue que le désir de mobilité est l'exception et la sédentarité, une règle y compris pour les jeunes même s'ils sont plus ouverts que leurs aînés sur ce registre. Donc il est important de démontrer que la mobilité permet de découvrir son pays à moindres frais mais surtout animer ce désir d'ouverture à l'autre qui fait cruellement défaut de nos jours.

B. O.

BLIDA

Station climatique de Chréa prisée par les Blidéens



La station climatique de Chréa qui culmine à 1.500 m d'altitude est devenue avec la forte canicule qui étouffe la plaine de la Mitidja, une

des destinations favorites des Blidéens en quête de fraîcheur et de repos. Avec la remise en marche du téléphérique (Blida-Chréa), ils sont des milliers qui en voitures ou en téléphérique s'y rendent. Des gens viennent de partout en famille, pour passer des journées entières surtout les week-ends. Rappelons que le parc de Chréa dispose d'un patrimoine biologique constitué de 1.210 espèces vivantes dont 816 végétales et 394 animales. Le site compte 816 espèces végétales, dont 15 sont protégées, notamment le chêne, le cèdre de l'Atlas. Le Ruisseau des Singes est un cadre naturel unique en Algérie. A 18 km de Blida, dans un cadre féérique, à un détour des gorges de la Chiffa vous serez surpris de trouver le complexe touristique du Ruisseau des Singes mondialement connu et qui a reçu la visite dans le passé de personnalités illustres du monde entier, comme par exemple, le prince philippe Duc d'Edimbourg et époux de la reine d'Angleterre Elisabeth 2. Le centre touristique comprend un cours d'eau permanent au doux murmure du ruissellement des cascades d'eau venant de sources naturelles, un parc animalier (mini-zoo), des singes en liberté qui descendent des montagnes. Ce magnifique centre touristique est un lieu idéal pour des sorties familiales afin de passer des moments agréables et respirer un bol d'oxygène. Le visiteur du Ruisseau des Singes, sera sans aucun doute émerveillé par ce cadre naturel unique en Algérie.

S. B.

725 accidents en 6 mois

Selon la cellule de communication de la Protection civile de Blida, durant la période du premier semestre 2009 : 725 accidents de la circulation ont été enregistrés qui ont fait 40 morts et 1.027 blessés. En matière d'évacuations sanitaires, les agents de la Protection civile de la wilaya de Blida, ont effectué 5.793 interventions.

S. B.

HADJOUT (TIPASA)

Les travaux occasionnent des bouchons

La ville de Hadjout connaît depuis voilà plusieurs mois un certain engorgement dans sa circulation routière surtout au niveau de la rue principale où l'on remarque, dans la journée, des chaînes interminables de voitures sous la chaleur suffocante de cet été, tous ces bouchons sont causés, essentiellement, par les travaux de réalisation des bordures de trottoirset qui, selon les habitants de cette ville s'étirent en longueur. De plus, faute de panneaux de signalisation, les automobilistes se font verbaliser. Un monsieur de passage dans la ville de Hadjout se plaint : «j'ai été pénalisé ce matin pour avoir stationné ma voiture au bord de la route là où rien n'indique que le stationnement est interdit, ni plaque, ni bordure colorée, pour moi qui ne suis pas d'ici, je ne peux deviner l'interdiction de stationner.». La ville, qui revêt de plus en plus un caractère commercial, a du mal à contenir tous ses visiteurs avec ce désordre provoqué par les travaux de réfection qui s'éternisent.

K. A.



TEBESSA

Cinq nouveaux hôtels

Cinq nouveaux hôtels viendront renforcer, prochainement, les structures d'hôtellerie dans la wilaya de Tébessa, totalisant 300 lits. Ces établissements relevant du secteur privé, sont actuellement en chantier dans différentes localités de la wilaya. Ces hôtels s'ajouteront à l'avenir, à 22 autres établissements en service dans la wilaya, offrant une capacité d'accueil de 1.200 lits. Cependant, seuls les hôtels «Dyr» et «El-Djorf» sont classés respectivement 4 et 3 étoiles tandis que le reste fera l'objet d'une classification actuellement à l'étude dans la wilaya. Les anciens hôtels de la wilaya ont enregistré, durant le premier semestre de l'année en cours, plus de 30.000 nuitées, entre nationaux et étrangers de passage. A noter que les quatre postes frontaliers de la wilaya, Bouchabka, Ras Layoun, Betita et Oum Ali, enregistrent chaque année, environ 60.000 passagers entre nationaux et étrangers dont le plus important nombre est signalé au niveau des postes frontaliers de Bouchabka et de Ras Layoun.

R. N.

MILA

850 nouveaux inscrits à l'université

Sur un total d'environ 4.000 nouveaux bacheliers de la wilaya de Mila, seuls 850 viendront grossir les rangs de l'université Abdelhafid-Boussouf dont le nombre d'étudiants atteindra à l'orée de l'année universitaire 2009/2010, 1.900, répartis sur cinq filières LMD, dont les sciences de la nature et de la vie, nouvellement créée et qui accueillera 160 étudiants.

Z. A.

BATNA

Entretien de 2.000 hectares d'arbres



Deux mille hectares de jeunes plants d'arbres forestiers, mis en terre en 2008, à travers les massifs de la wilaya de Batna font actuellement l'objet d'une importante opération d'entretien menée par la conservation des forêts.

Cette opération de rajeunissement de la forêt, dont le taux d'avancement des travaux est de 70 %, a été confiée à plusieurs entreprises spécialisées dont Safa Aurès et devra être terminée avant fin septembre prochain. Le climat aride et subaride de la wilaya rend "particulièrement difficile" le déroulement de l'opération qui porte notamment sur l'irrigation, l'aménagement de petits bassins autour de l'arbre et l'exécution de travaux de désherbage. Les espèces forestières plantées sont surtout le pin d'Alep, très adapté à la région de Timgad, et le cèdre de l'Atlas, particulièrement répandu dans la région de Mérouana, joute le même cadre qui estime le coût de boisement et d'entretien d'un hectare entre 90.000 et 100.000 DA. Une opération similaire de boisement et d'entretien de 1.300 hectares des forêts de Kimel sera lancée en septembre prochain parallèlement à des travaux sylvicoles et de correction torrentielle. Le couvert végétal de la wilaya de Batna s'étend sur plus de 320.000 hectares dont une partie est constituée d'aires alfatières.

APS

SOUK-AHRAS, VACANCES DES ENFANTS

ENTRE REVE...ET REALITE

Les enfants passent l'été à se débrouiller pour économiser les frais de la prochaine rentrée scolaire en vendant à la sauvette cigarettes, légumes et fruits ou encore du maïs...

PAR KADDOUR MEHRI

Avec presque un demi-million d'habitants dont 90 % sont constitués de familles issues de classes moyennes et démunies, la wilaya de Souk-Ahras est loin de permettre à ses habitants de concrétiser leurs rêves de vacances, et pour cause, le manque flagrant de lieux de détente et de loisir, une carence accentuée par le fait que la plus proche commune se situe à une centaine de kilomètres des plages de Annaba ou d'El Kala.

Le problème ne se pose pas pour quelques familles favorisées par... le destin, pour celles là, la Tunisie toute proche (à une cinquantaine de kilomètres) est le lieu privilégié par excellence, sa vocation touristique offre toute les commodités dont on a besoin, pour le reste et surtout les enfants, difficile de parler de vacances puisque tous les jours de l'année sont pareils à quelques exceptions près ; celles d'oublier un peu l'école. Mais où aller ? Au parc de loisirs ? Ça n'existe pas. À la piscine ? Non plus, malgré les millions de dinars réservés à cet effet, on ne voit toujours pas de piscine et nos bambins trouvent dans les oueds



Les jours se suivent et se ressemblent à Souk-Ahras.

Djedra et Medjerda leurs seuls bassin pour fuir la chaleur en dépit des dangers qu'ils encourent, tandis que d'autres (les plus démunis) passent l'été à se débrouiller pour économiser les frais de la prochaine rentrée scolaire en vendant à la sauvette des cigarettes, des légumes et fruits, du maïs, etc. Pour leurs parents c'est pareil, le matin aux marchés, et le soir aux cafés autour d'une partie de dominos afin de briser la monotonie quotidienne. D'autres, véhiculés (donc un peu plus aisés) préfèrent passer la journée en famille à la station thermale de Hammam Zaid ou près du barrage Ain Dalia, ou encore un peu plus loin aux petits lacs de

Burgas, un petit coin où un parc de distraction et de loisirs serait le bien venu si vraiment la volonté existait.

La Direction du transport a tenté de venir au secours des milliers de jeunes avides de goûter aux plaisirs de la mer, et ce en délivrant des centaines d'autorisations aux transporteurs publics afin de les emmener le week-end vers les plages moyennant 300 DA/personne vers Annaba et 350 DA/personne vers El Kala, mais est-ce suffisant ? En attendant la réponse à cette question, nos enfants continuent à souffrir dans leurs cités étouffantes en rêvant de vacances.

K. M.

KHENCHELA, CULTURE DE LA POMME DE TERRE TARDIVE

Trente agriculteurs conventionnés

La filière de la pomme de terre a connu, depuis la création, l'année passée, de l'Association locale des producteurs, une extension à plus de 50 hectares des terres réservées à cette culture, son objectif étant de porter cette surface à 200 hectares d'ici 2010.

Trente agriculteurs de Khenchela ont signé en début de semaine avec le Groupe de développement des produits agricoles des conventions portant sur la culture de la pomme de terre tardive sur 100 hectares de la partie saharienne du sud de la wilaya. Ces conventions ouvertes à d'autres producteurs jusqu'à fin août courant, entrent dans le cadre du développement de la production



d'engrais, traitement et vulgarisation, de concert avec l'Institut de culture des légumes et légumes secs d'Oum-El-Bouaghi. Les services agricoles de la wilaya de Khenchela œuvrent également à relancer le projet des 50 hectares dans la région saharienne de la wilaya, réservés à la culture de la pomme de terre. Les actions retenues portent sur l'aménagement de canaux à travers des parcelles pour détourner les eaux de ruissellement

de la pomme de terre et l'extension des superficies consacrées à sa culture. Selon les termes de ces conventions, la société concernée assure aux producteurs, en contrepartie de leurs récoltes, semences,

après les inondations enregistrées l'année passée. Les 26 pivots d'arrosage, remis aux producteurs dans le cadre de cette opération, se trouvent toujours en leur possession.

R. N.

CONGRÈS DU FATAH

Mésentente entre délégués et direction du parti



Mahmoud Abbas lors du congrès du Fatah.

Des querelles ont éclaté mercredi, au deuxième jour du Congrès du Fatah, le parti du président palestinien Mahmoud Abbas, entre sa direction et des délégués réclamant des rapports sur la gestion du mouvement, ont indiqué des participants.

Des centaines de délégués ont protesté contre l'absence de bilans administratif et financier sur la gestion du Fatah depuis son dernier Congrès en 1989.

Ils ont rejeté les explications des instances dirigeantes du parti, le Comité central et le Conseil révolutionnaire, selon lesquels le discours prononcé mardi par M. Abbas à l'ouverture du Congrès à

Bethléem en Cisjordanie faisait office de bilan de la gestion du Fatah lors des 20 dernières années. Les délégués mécontents ont interrompu une allocution du numéro deux du Comité central, Ahmad Ghneim (Abou Maher), qui, furieux, a quitté la tribune.

Cet incident a nécessité la venue dans la salle de M. Abbas, qui n'assistait pas aux débats, pour tenter de les apaiser.

"Je reconnais que nous avons commis des erreurs, même des péchés, mais rendre des comptes doit se faire lors des réunions de commissions et non pas à travers des interventions anarchiques", leur a-t-il dit.

M. Abbas a lui-même été interrompu par des délégués. Le service de l'ordre est brièvement intervenu lorsque un délégué que M. Abbas a expulsé a refusé de quitter la salle. D'autres délégués sont interve-

nus pour calmer les esprits et l'homme a pu finalement rester dans la salle.

"Nous sommes ici pour remettre le Fatah sur le droit chemin et non pas pour régler des comptes", a-t-il ajouté.

Le Congrès en cours doit adopter un nouveau programme politique et renouveler les instances dirigeantes du parti. Prévu de s'achever demain, il pourrait être prolongé d'"un ou deux jours" en raison des divergences, selon des participants.

Le Fatah, qui exerçait jusqu'alors un contrôle sans partage sur l'Autorité palestinienne, avait été battu en 2006 aux élections par le Hamas, avant d'être violemment délogé par le mouvement islamiste 18 mois plus tard par la force de la bande de Gaza.

Affaibli par ces revers, miné par les luttes de clans et terni par des accusations de corruption, le Fatah a connu ces dernières années un déclin qui s'est accéléré depuis la mort de son fondateur et chef historique, Yasser Arafat, en 2004.

Dans son discours mardi, M. Abbas a reconnu que le parti avait commis des "erreurs" s'étant soldées par sa déroute face aux islamistes du Hamas, et a exhorté ses délégués à "en tirer la leçon" pour se relancer. Pour leur part, les délégués du Fatah à Gaza, empêchés par le Hamas de se rendre à Bethléem, ont demandé dans une lettre à la direction du parti un quota pour Gaza au sein des instances dirigeantes et d'y élire ses représentants "dans un délai de quatre semaines" faute de pouvoir voter en même temps que leurs collègues réunis en Cisjordanie, selon des participants.

"Gaza aura son poids" dans les instances dirigeantes, s'est contenté de commenter le porte-parole du Congrès, Nabil Amr, se refusant, toutefois, de parler de "quota".

AFP

ATTENTAT MEURTRIER À BAGHDAD

5 policiers tués



Cinq policiers irakiens ont été tués et huit personnes blessées dans la nuit de mardi à mercredi sur un marché du sud de Bagdad, a indiqué une source au ministère de l'Intérieur. La bombe a explosé au passage de leur véhicule sur le "marché des Assyriens" à Dora, un quartier à majorité sunnite dans le sud de Bagdad, a précisé la même source. La déflagration a également blessé trois policiers et cinq civils. Le bilan des victimes des violences en Irak avait nettement diminué en juillet avec 275 morts, selon des chiffres officiels

SOMALIE, VIOLENCES

Le ministre de l'Information assassiné

Le ministre de l'Information de la région autoproclamée du Puntland, dans le nord-est de la Somalie, M. Warsame Abdi Shirwa a été assassiné mercredi par des hommes armés inconnus, a-t-on indiqué de source officielle locale.

"Le ministre M. Shirwa est mort sur le coup et nous sommes en train d'enquêter", a déclaré un ministre du Puntland. M. Shirwa a été tué dans la ville de Galkayo (centre) du Puntland.

La police a lancé une opération pour trouver les meurtriers du ministre, selon des témoins, cité par des agences de presse.

NIGER, RÉFÉRENDUM SUR LA CONSTITUTION

Participation entre 40% et 90%)



La Commission électorale nationale indépendante du Niger (Céni) a annoncé mercredi que le taux de participation au référendum sur l'adoption d'une nouvelle Constitution organisé mardi dans le pays, se situait entre "40% et 90%". Selon le président de la Céni Moumouni Hamidou, les résultats partiels portant sur 200 des 19.000 bureaux de vote donnaient le "oui" largement gagnant. Toujours d'après la commission électorale, la mobilisation a été plus forte en zone rurale alors que le taux de participation en zone urbaine est généralement inférieur à 50%. L'opposition avait appelé à boycotter la consultation.

APS

IRAN, INVESTITURE D'AHMADINEJAD

Moussavi promet la poursuite de la protesta

Le président iranien Mahmoud Ahmadinejad, a promis mercredi des "changements importants" en Iran lors de son discours d'investiture, alors que le chef de l'opposition Mir Hossein Moussavi annonçait la poursuite de son mouvement, malgré les arrestations dans ses rangs.

"L'épopée de l'élection présidentielle du 12 juin est le début de changements importants en Iran et dans le monde", a déclaré le président ultraconservateur à la cérémonie de prestation de serment boycottée par de nombreuses personnalités de l'opposition qui l'accuse de fraude.

"Nous résisterons face aux (pays) oppresseurs et nous continuerons d'agir pour changer les mécanismes discriminatoires dans le monde, au bénéfice de toutes les nations", a-t-il dit devant le Parlement à Téhéran.

La plupart des diplomates étrangers, notamment européens, ont assisté à la cérémonie. Les ambassadeurs français, britannique et suédois, dont le pays préside d'Union européenne étaient, notamment, présents, a déclaré à l'AFP une source diplomatique.

La France a cependant fait savoir mercredi que le président Nicolas Sarkozy n'adresserait pas de message de félicitations au président réélu, à l'instar des Etats-Unis la veille.

Dans son discours, M. Ahmadinejad, 52 ans, a affirmé se moquer de la décision de Washington et d'autres capitales occidentales de ne pas le féliciter.



Mir Hossein Moussavi

"Sachez qu'en Iran, personne n'attend vos messages de félicitations", a lancé le président dont la réélection le 12 juin pour un nouveau mandat de quatre ans a plongé le pays dans sa plus grave crise politique depuis l'instauration de la République islamique en 1979.

Plusieurs personnalités importantes du régime n'ont pas assisté à la cérémonie, dont l'ex-président Akbar Hachémi Rafsandjani, qui préside deux institutions clés du pouvoir, le candidat réformateur malheureux Mehdi Karoubi, ex-président du Parlement, l'ancien président réformateur Mohammad Khatami, ainsi que le chef du mouvement de contestation, l'ex-candidat Mir Hossein Moussavi, étaient également absents.

MM. Karoubi et Moussavi réclament toujours un nouveau scrutin présidentiel. M.

Moussavi a affirmé mercredi que les arrestations de manifestants, des centaines depuis le début des protestations, n'empêcheraient pas la poursuite du mouvement d'opposition, selon son site internet.

"J'ai vu la naissance, dans la foulée de l'élection, d'un fort sentiment national (...) qui a rassemblé différents groupes de la société", a indiqué M. Moussavi.

"Certains ont pensé qu'en arrêtant des gens qu'ils pensent être les meneurs de la protestation, la question sera réglée. Mais le fait est que le mouvement a continué dans le pays et a démontré que les arrestations seront sans effet", a-t-il ajouté sur son site Ghalamnews.

A l'extérieur du Parlement, des policiers anti-émeutes et des miliciens islamistes ont dispersé plusieurs centaines d'opposants, selon un témoin. La police a utilisé du gaz lacrymogène et arrêté plusieurs protestataires.

Après la victoire de M. Ahmadinejad, les partisans de l'opposition avaient mené plusieurs manifestations monstres.

Une trentaine de personnes ont été tuées lors des protestations, environ 2.000 arrêtées, dont la majorité ont été libérées, et plus d'une centaine sont jugées par le tribunal révolutionnaire de Téhéran, selon les autorités.

Le président dispose désormais de deux semaines pour présenter son nouveau gouvernement aux députés en vue du vote de confiance.

APS

SEMAINE CULTURELLE DE LA
WILAYA DE LAGHOuat À ORAN

A la découverte de l'artisanat de Djebel Amour

L'artisanat de Djebel Amour est l'hôte de marque de la capitale de l'ouest du pays à la faveur de la semaine culturelle de la wilaya de Laghouat.

Le public oranais a eu le droit de découvrir le riche patrimoine de la ville du grand poète Ben Kriou, selon la présidente de l'association de protection du patrimoine de Djebel Amour, M^{me} Askri Fatima, qui a indiqué que la panoplie d'artisans proposée dans cette manifestation culturelle est le produit de femmes laghouaties, dans un cadre social.

La semaine culturelle de Laghouat, capitale intellectuelle du Sahara où se conjuguent beautés des monts de l'Atlas et du Sahara, constitue une occasion pour faire connaître ses arts plastiques, ses dessins rupestres, ses sculptures, à la salle de cinéma "El Feth" d'Oran.

Des activités artistiques, entre autres folkloriques, sont programmées aux stations balnéaires de la wilaya d'Oran, notamment au complexe des Andalouses, sur la corniche oranaise pour égayer les soirées des estivants.

VENTE-DÉDICACE À LA
LIBRAIRIE EL KARTASSIA

Hammoutène et les «Oubliés de l'histoire»

Mohamed Hammoutène, syndicaliste et militant de la cause nationale, né à la Haute-Ville à Tizi Ouzou en 1933, vient de publier aux éditions El Dar El Othmania, un roman historique intitulé Les oubliés de l'histoire. Un titre allusif et évocateur. L'auteur sera demain, à partir de 14h 30, à la librairie El Kartassia pour une vente-dédicace et pour faire la promotion de son nouvel ouvrage.

A l'aide de mots simples et courants, un style facile et sans fioritures, et avec une certaine précision et un ton doux, l'auteur raconte l'époque des premières vagues consécutives de migrants algériens partant pour un «eldorado illusoire», au pays du «roumi», au début du siècle écoulé. Il s'agit là d'un texte fort et émouvant, qui affirme, aujourd'hui, la «présence» et l'existence de ces humbles gens, mineurs, ouvriers, manutentionnaires' «Ces oubliés de l'histoire», tout court.

La librairie El Kartassia 1, bd Colonel Amirouche, Alger.

Azzedine Mihoubi rend hommage au père Charles de Foucault



L'auteur Azzedine Mihoubi sera présent, aujourd'hui à partir de 14h 30, à la librairie du Tiers-Monde pour une séance de dédicaces de son ouvrage intitulé Confessions d'Askrem, un livre qui vient d'être présenté par les éditions El-Beyt pour le prix Pocker du roman arabe. Le lauréat du prix sera connu en 2010, à l'occasion du Salon du livre d'Abu Dhabi. Le roman revient sur des événements qui ont eu lieu à l'hôtel Assekrem Palace, propriété d'un homme d'affaires, Adolf Osmane de son nom, construit à la mémoire du père Charles de Foucault.

2^E ÉDITION DU FESTIVAL NATIONAL DE LA MUSIQUE ACTUELLE À BORDJ BOU-ARRRIDJ

LES PRÉPARATIFS VONT BON TRAIN

A la veille du coup d'envoi de la 4^e édition du Festival national de la musique actuelle, qui se tient pour la deuxième année consécutive à Bordj Bou-Arréridj, le wali, Abderrahmane Kadid et le commissaire du festival, Nazim Berramdane ont donné, conjointement, une conférence de presse au siège de la wilaya.

PAR M. ALLOUACHE

D'abord sur le choix de la capitale des Bibans pour l'organisation annuelle du festival, le représentant du ministère l'explique par «l'excellente impression laissée lors de l'organisation de l'an dernier, donc on ne change pas une ville qui réussit». «Ce qui laisse dire que Bordj n'est pas seulement un pôle industriel avec ses deux zones, mais une région pluridisciplinaire qui connaît un boom dans tous les domaines. Aussi bien dans le domaine artistique et culturel que sportif», enchaîne le premier responsable de la wilaya.

A une question sur l'appellation donnée au festival, Nazim Berramdane répondra: «C'est pour ne pas confondre la musique moderne avec la musique d'aujourd'hui, qui a fait son apparition dans les années 50, dominée par les instruments électroniques».

Concernant les artistes qui font leur apparition sur toutes les scènes» alors que d'autres se sont éclipsés, le même orateur dira que «ce n'est pas à nous d'aller frapper aux portes des gens,



c'est à eux de venir nous voir et surtout de faire preuve au compétences innovatrices en convaincant le public». Donc, poursuit-il, il n'est pas question de marginalisation et encore moins de mépris. C'est juste une question d'«être ou de ne pas être».

Tout est fin prêt, en tout cas. Toutes les conditions sont réunies, selon les conférenciers, pour la réussite du festival qui aura bientôt un caractère universel avec la réception du mégaprojet de la coupole des congrès, d'une capacité de 5.000 places, destinées aux spectacles aux congrès, aux théâtres, aux concerts.

En attendant la réception de cette importante infrastructure, le festival va

bon train. L'an dernier, il a été organisé sur l'esplanade du centre-ville, bien trop exiguë. Cette année c'est le stade Bouzidi qui l'abritera.

Un événement qui drainera certainement des foules des 33 communes. Des bus de ramassage scolaire et privés ont été réquisitionnés pour les noctambules. Rien n'a été laissé au hasard. Toutes les dispositions ont été prises pour le bon déroulement du festival. 125 artistes mettront le feu à la scène, et 25 techniciens et ingénieurs du son veilleront à la synchronisation. On a également fait appel à des spécialistes américains dans le domaine des effets spéciaux.

M. A.

FESTIVAL DE DJOUA À BÉJAIA

UN REGARD VERS LE PASSÉ

PAR SALIM NASRI

Le coup d'envoi du Festival de Djoua a été donné hier dans une localité située sur les hauteurs de la commune de Boukhelifa à Bejaia. Cette manifestation organisée à l'initiative de l'association locale en collaboration avec l'association de Djoua à Paris, s'étalera sur 5 jours avec l'exposition des produits artisanaux et de la poterie ainsi que d'autres activités culturelles.

Elle vise en substance, selon les organisateurs, à ressusciter le patrimoine ancestral de cette région montagneuse enclavée et à valoriser le tourisme de montagne comme un créneau d'avenir. Des stands pour l'exposition de la poterie et objets traditionnels retraçant le passé et le mode de vie des autochtones de la région sont ouverts tout au long des festivités. Mais le plus intéressant dans cette manifestation soutenue par des investisseurs privés et des institutions étatiques locales, c'est la prévision dans le programme, d'organiser des



randonnées à dos d'âne pour permettre aux visiteurs de découvrir la splendeur des montagnes d'Ait Bimoun d'ont dépend la localité de

Djoua. Un espace pour l'art est consacré à l'exposition des produits confectionnés par des jeunes de la région pour les encourager à s'investir d'avan-

tage dans cette activité. Sont également prévus au programme des espaces pour la poésie et les pièces théâtrales. Des soirées artistiques seront animées par des chanteurs de renom dans notre pays, à l'image de Malika Domrane et Boudjemaa Agraw. Un riche dispositif tant humain et matériel est mis en place pour réussir l'événement et prendre en charge des visiteurs de différentes wilayas du pays. Plus de 30 tentes sont implantées dans cette localité. Cela en sus de l'occupation des groupes scolaires de cette commune et des chambres d'hôtels et des résidences universitaires de la ville. Les organisateurs comptent, à travers cette manifestation, saisir l'opportunité pour exposer aux responsables leurs problèmes de développement dans cette zone reculée. Ainsi, des projets et des infrastructures de développement seront présentés par les représentants de la société civile aux hauts responsables invités à ce grand rendez-vous.

S.N.

LE 47^E CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE FOOTBALL DÉBUTE AUJOURD'HUI



Le coup d'envoi de la Division Une du championnat d'Algérie de football sera donné cet après-midi, avec le déroulement de la 1^{re} journée, et, déjà, des affiches ! Cette saison 2009/2010 se déroulera avec la mise en application de nouvelles mesures, mais pas forcément des mesures radicales à même de provoquer une rupture ou, du moins, de grands changements avec les pratiques des saisons précédentes.

Page 12

LA CHRONIQUE DE ABDOU SEGHOUANI

Raouraoua : machine arrière, toute...

Raouraoua II n'a pas pu être conséquent avec lui-même, puisque toutes les décisions qu'il a pris en solo, il les a, sous la contrainte et la pression, annulées intégralement, ou partiellement. Si Raouraoua était à la tête d'une formation politique, on aurait dit qu'il a agi de la sorte par souci électoraliste, mais comme il est gestionnaire d'une Fédération nationale de football, on ne peut que qualifier ses non décisions d'incohérences caractérisées. En six mois, tout ne peut être évalué objectivement, accordons-le.

Finalement rien de ce qu'a décidé Raouraoua II n'a été matérialisé. Le professionnalisme du football a été ajourné pour la saison prochaine, alors qu'il devait être institutionnalisé durant la saison dont l'entame sera effectuée aujourd'hui. En direction des clubs il a ordonné l'affiliation de 8 catégories : U13, U14, U15, U16, U17, 18, U 19 et U 20, mais il n'en fut rien. Prétextant moult anomalies, à l'image du déficit en stades, les clubs ont réussi à infléchir cet arrêt de Raouraoua. La poire a été partagée en deux, chacune des deux parties s'en est tirée à bon compte. Au lieu des 8 catégories exigées, on ne retient que 6 catégories : U13, U14, U15, U16, U17, et U20. Bien entendu, l'U 20 regroupe en son sein les U18, U19 et U20. Avec cette ingéniosité trouvée, c'est tout le génie des FAfiens et des footeux qui s'est bien manifesté. Encore : Des joueurs, trentenaires de leur

état, sont empêchés de jouer dans les paliers inférieurs. Devant l'insistance de ces derniers et parce que l'interdiction est sans fondements, quand bien même elle devait permettre l'émergence de jeunes joueurs, voilà que la LNF fait marche arrière. Enfin, pas tout à fait. Là encore, le melon, pas la poire, est à moitié entrecoupé. Il est demandé à ces trentenaires de trouver des clubs preneurs à raison de 3 joueurs par club. Et le tour est joué. La grogne de la D2 est étouffée. Même le boycott envisagé n'a plus sa raison d'être, puisque les présidents de clubs même réunis dans «les cafés et restaurants», ont eu raison d'une FAF dont les décisions sont, le moins que l'on puisse dire, variables, en fonction des rapports de force. Ou même de la direction du vent... Il est convenu que la relégation en D2 concernera deux clubs et qu'un seul club sera touché par l'accession. Sur un autre chapitre, celui de la création de l'académie du football, n'a-t-on pas, dans un passé, pas si lointain, entendu M. Raouraoua afficher son opposition nette et sans équivoque par rapport à cette création ? Lors de sa dernière sortie médiatique, la FAF compte en créer 3 nouvelles...

Toujours lors de sa toute dernière conférence de presse, même s'il n'en a soufflé mot, il devient significatif d'apprendre que les juniors, devant jouer les éliminatoires, de la Coupe d'Afrique les concernant, ont été convoqués, samedi

dernier, à un stage de préparation sans l'entraîneur devant les encadrer, car non encore nommé. Ledit stage, clôturé, à Dar Diaf mardi passé a été assuré par l'entraîneur des gardiens de buts et un responsables permanent chargé des jeunes talents. En somme, en comptabilisant les décisions, au nombre de 5, sur lesquelles Raouraoua a fait totalement ou partiellement marche arrière, force sera de reconnaître qu'à la FAF rien n'est pris au sérieux. Puisque Raouraoua n'a fait qu'agiter un épouvantail décisionnel que ses vis-à-vis des clubs ont esquivé, sans qu'aucune des parties ne soit offensée. Ainsi, la FAF a sauvé sa face. Les clubs, aussi. «Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil». Mais dans cette histoire de décisions et de non décisions, dont le burlesque a atteint un seuil intolérable, la FAF a tout perdu. Elle a perdu le pari de sa crédibilité, du fait de la légèreté des décisions qu'elle prend hâtivement et sans large consultation. La preuve... Cependant, concédons à la FAF, de l'ancien/nouveau boss, sa quête souvent couronnée, de renflouer ses caisses. En plus de 35 milliards de centimes que le MJS lui a accordé, la FAF a pu, engranger d'autres ressources à travers des sponsors très généreux.

Jusqu'à-là, peut-on assurer que l'argent est le seul domaine devant lequel la FAF en fait jamais marche arrière ?

A. S.

FOOTBALL

LE 47^E CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DÉBUTE AUJOURD'HUI

Le coup d'envoi de la Division une du championnat d'Algérie de football sera donné cet après-midi, avec le déroulement de la 1^{re} journée, et, déjà, des affiches ! Cette saison 2009/2010 se déroulera avec la mise en application de nouvelles mesures, mais pas forcément des mesures radicales à même de provoquer une rupture ou, du moins, de grands changements avec les pratiques des saisons précédentes.

PAR ABDOU SEGHOUANI

Une chose est certaine, il y aura de la « bagarre » de la 1^{re} à la dernière journée du championnat car la nouvelle formule de la compétition indique qu'en fin de saison, trois clubs rétrograderont, tandis qu'un seul accèdera de la Division II. La prochaine saison (2010/2011) étant prévue avec 16 clubs. C'est dire que l'enjeu sera en sorte qu'il n'y aura pas de concessions. Ce qui laisse beaucoup de place aux magouilles et tricheries éventuelles, de même type que celles auxquelles nous avons assisté, impuissants par le passé... On attendra pour évaluer et apprécier l'augmentation des indemnités de 50% pour les arbitres internationaux, fédéraux et interligues décidée par la FAF. Quoi qu'il en soit, la compétition reprendra ses droits dès



Les équipiers fin prêts après avoir affûté leurs armes.

cet après-midi avec quelques affiches intéressantes à suivre pour une entame. Ainsi, le champion en Algérie 2008/2009, l'Entente de Sétif, va sans doute jouer pour conserver son titre. Pour débiter le championnat, l'ES Sétif est appelée à affronter l'AS Khroub dans un derby de l'est du pays qui ne manquera pas de piment. C'est une formation sétifienne ragailardie par une victoire (4-3) en déplacement, ramenée d'Egypte face à ENNPI, qui abordera la reprise.

La JS Kabylie, vice-champion la saison écoulée, se déplacera elle aussi à l'Est pour affronter le CA Bordj Bou-Arredj. Le vainqueur de la Coupe d'Algérie et formation ambitieuse par excellence, le Chabab de Bêlouizdad, débitera par un match hors de ses bases

pour affronter un nouveau promu, le Mouloudia d'Oran, dans une bien curieuse confrontation.

Le WA Tlemcen, un autre nouveau promu, débute le championnat chez lui, dans la capitale des Zianides, où il reçoit le Mouloudia de Batna.

La JSMB ne jouera pas sur son terrain de l'Unité maghrébine. C'est, en effet, à Bouira que l'équipe bougiote reçoit le Mouloudia d'El-Eulma. Le Chabab de Batna, autre formation à avoir retrouvé l'élite, attend de pied ferme l'USM Alger qui a perdu son maître à jouer, Amar Amour au cours de l'intersaison. Ce sera un match qui drainera une grande affluence au stade de l'OPOW de la capitale des Aurès, notamment les Cabistes qui ont longtemps attendu l'accession de leur club.

Il y aura trois rencontres dans Alger et sa banlieue. Le Mouloudia d'Alger qui a terminé la saison passée en haut du tableau, évoluera finalement au stade de Rouiba pour commencer le championnat. L'équipe dirigée par l'entraîneur français Alain Michel reçoit une formation de l'USM Annaba, qui a largement révisé ses grandes ambitions affichées par le passé à travers le recrutement, notamment, avec plus de modestie... Le Nasr de Hussein-Dey affronte l'USM Blida dans un match qui s'annonce très intéressant entre deux formations qui pratiquent un football plaisant. Pas loin, au stade du 1er Novembre de Mohammadia, le match USM El-Harrach – ASO Chlef promet de beaux duels en perspective.

Les matchs de la Div. I se joueront, désormais, les vendredi et samedi, tenant compte du nouveau week-end, qui entrera en vigueur la semaine prochaine. Aussi, les clubs domiciliés dans des stades équipés d'un éclairage suffisant pourront évoluer en nocturne.

A. S.

PROGRAMMES DES RENCONTRES DE LA 1^{RE} JOURNÉE (AUJOURD'HUI)

Bordj Bou-Arredj (19h) : CAB Bou-Arredj – JS Kabylie
Batna (19h) : CA Batna – USM Alger
Oran – Bouaouel (19h) : MC Oran – CR Bêlouizdad
Bouira (19h) : JSMB Béjaïa – MC El-Eulma
Tlemcen (17h30) : WA Tlemcen – MSP Batna
Khroub (17h) : AS Khroub – ES Sétif
El-Harrach (17h) : USM El-Harrach – ASO Chlef
Zioui (17h) : NA Hussein-Dey – USM Blida
Rouiba (17h) : MC Alger – USM Annaba.



NAHD

Les Sang et Or pour un bon début !

PAR MOURAD SALHI

Après un repos de quelques semaines, les clubs de la Division une retrouvent le chemin de la compétition aujourd'hui. Au stade Zioui à Alger les Sang et Or affronteront l'équipe de USM Blida lors du match comptant pour la première journée du championnat d'Algérie. Pour ce club du NAHD cette rencontre malgré le record qu'il a fait en recrutant 17 joueurs ne sera pas de tout repos. La non désignation officielle du stade où se dérouleront les rencontres reste le problème majeur pour cette formation qui a tant donné pour le football algérien, le stade Zioui ne répondant pas aux normes internationales à tel point que les fans de ce club le surnomment « poulailler ». Il est vraiment difficile pour les clubs de travailler dans des conditions pareil. Alors que dernièrement les amateurs de la conférence de presse à leur tête le président de la Fédération algérienne de football M. Raouraoua ont osé lors de la conférence à parler d'un championnat d'Algérie professionnel dès la saison prochaine. Beaucoup reste à faire pour parler d'un championnat professionnel. Ce club n'a jamais réussi sa première sortie depuis 2002. Cette fois-ci les camarades de Gana sont pleins d'espoir surtout avec la bonne préparation effectuée en Tunisie et Ain Témouchent. USM Blida certainement va mettre en jeu tous ses atouts lors de cette première journée qui sera très difficile pour les deux équipes.

M. S.

FOOTBALL

CLASSEMENT FIFA (AOÛT 2009)

L'Algérie se maintient à la 47^e place

L'Algérie se maintient à la (47^e) place au classement mondial de la Fédération internationale de football (FIFA) du mois d'août, publié mercredi par l'instance dirigeante du football sur son site officiel.

Les Verts, qui avaient progressé de 19 places lors du précédent classement, n'ont disputé aucun match depuis la rencontre face à la Zambie (2-0), le 20 juin dernier pour le compte de la 3^e journée des qualifications Jumelées de la Coupe du monde et Coupe d'Afrique des nations 2010.

La Zambie, prochain adversaire des Verts le 6 septembre prochain au stade du 5 juillet pour le compte de la 4^e journée de ces qualifications, conserve sa 77^e place. En revanche,



L'équipe nationale conforte sa place.

L'Egypte progresse de cinq places et se hisse à la 33^e position grâce à son succès face au Rwanda (3-0), le 5

juillet dernier au Caire en match en retard de la 4^e journée des qualifications CM-CAN 2010.

Le Rwanda, l'autre adversaire de l'Algérie recule de quatre places après sa défaite devant les champions d'Afrique et occupe la 117^e position.

Classement du mois d'août, publié hier par l'instance dirigeante du football mondial.

1. Brésil, 2. Espagne, 3. Pays-Bas, 4. Allemagne, 5. Italie, 6. Russie, 7. Angleterre, 8. Argentine, 9. France, 10. Croatie, etc. L'Afrique : 18. Côte d'Ivoire, 29. Cameroun, 30. Gabon, 33. Egypte, 34. Nigeria, 35. Ghana, 47. Algérie, 49. Tunisie, 51. Burkina Faso, 55. Maroc, 57. Guinée, 58. Mali, 71. Togo, 72. Afrique du Sud, 75. Ouganda, 75. Libye, 77. Zambie, 82. Mozambique, 83. Bénin, 84. Sénégal, 89. Congo, 91. Soudan, 93. Tanzanie, 96. RD Congo, 98. Gambie, ... 117^e Rwanda.

Les principaux transferts de l'intersaison

L'USM El-Harrach est la plus jeune équipe de D1 avec une moyenne d'âge de 24 ans alors que celle de Béjaïa dépasse de peu 28 ans. Le WA Tlemcen, qui revient en Div. I, est le club à avoir recruté le moins de joueurs avec la signature de deux éléments seulement contrairement au NA Hussein-Dey et à l'USM Blida qui ont engagé chacun 16 nouveaux joueurs. Voici les principaux transferts effectués lors de l'intersaison.

ES Sétif. Arrivées : Chaouchi (JSK), Zoubir, Kaddour, Rouag (France). Départs : Hadjaoui (JSK), Adiko (Zamalek)

JS Kabylie. Arrivées : Aoudia (USM Annaba), Hadjaoui (ESS), Yahia Chérif (RCK), Braham Chaouch (MSP Batna), Hamiti (USM Blida). Départs : Achiou (USM Alger), Chaouchi (ESS), Abdeslem, Bensaid (USM Annaba) Boussoufiane (NAHD).

JSM Bejaia. Arrivées : Hamlaoui, Bouguerra, El Hadi Adel (USM Annaba). Départs : Bouchetta (CABBA), Njeukam, Annani (MO Bejaia).

CRB. Arrivées : Younes (MC Alger), Saïbi (Ahly), Mekhout (USM Annaba), Slimani(JSMC). Départs : Ait Ouamar, Nebi (USM Alger), Boudemagh (RCK), Henider (MC Saïda).

MCA. Arrivées : Zemmamouche (USM Alger), Derrag (JSK), Kheddis, Attafen (NAHD).

Senouci (USMB). Départs : Younes (CRB), Hamadou (ASO), Chaoui, Bentoucha (MCS), Badji, Yacéf (MSPB).

USMAI. Arrivées : Achiou (JSK), Ait Ouamar, Nebi (CRB), Cheklam (ASO), Aouamri (RCK) Ghoul (USMH), Layati (WAT). Départs : Zemmamouche (MCA), Monchari, Chouih (MCS), Hosni (ASO), Mekkaoui Habbach (NAHD).

CABBA. Arrivées : Ammour (USM Alger), Ouichaoui (MOC), Bahloul (CAB), Toutati (PAC). Départs : Houari (NAHD), Rouane

(MOC), Mohamed Rabeh (USMH).

USMH. Arrivées : Mokrane (CABBA), Bennai (MCM), Benhmad (SCMO). Départs : Guessoum (USMB), Ghoul (USM Alger), Souakir (MCE), Deghmoum, Ferhat (USM Annaba), Ziad (ASK).

ASO Chef. Arrivées : Gaouaoui (USM Annaba), Hamadou (MCA), Mohamed Rabah (CABBA). Départs : Cheklam (USM Alger), Benfissa (MSPB), Daoud (MCO).

USMA. Arrivées : Dif, Tebbal (WAT), Bensaid, Abdeslem (JSK), Ferhat (USMH), Habaich, Gacemi (MCE). Départs : Gaouaoui (ASO), Hamlaoui, El Hadi Adel, Bougherra (JSMB), Aoudia (JSK).

ASK. Arrivées : Mehdaoui (USMB), Ziad (USMH), Djilali (USB). Départs : Tiab (USMB), Hamami, Benchergui (USM Annaba).

MSPB. Arrivées : Benfissa (ASO), Yacéf (MCA), Amaouche (JSK). Départs : Braham Chaouch (JSK), Boultif (CABBA)

MCEE. Arrivées : Souakir (USMH), Chatih (PAC), Hadiouch (NAHD). Départs : Cheraitia (MCS), Habaich, Gasmî (USM Annaba).

USMB. Arrivées : Guessoum (USMH), Tilbi (ASK), Abed (USMBA). Départs : Zemit (MCO), Ezeitchel (Europe), Sennouci (MCA), Hamiti (JSK), Mehdaoui (ASK), Meziane (CAB).

MCO. Arrivées : Daoud B (MCO), Meddahi (RCK), Zmit (USMB), Berramla (JSK)

Départs : Benyada (USM Alger), Chérif El Ouazzani (JSK)

WAT. Arrivées : Sennour (USMA), Fellahi (USMS)

Départs : Layati (USM Alger), Dif et Tebbal (USM Annaba)

CAB. Arrivées : Hamouda (JSK), Meziane (USMB), Bensaci (USM Alger). Départs : Djilani, Saïdi, Lemouada (MSPB), Bahloul (CABBA).

LES ENTRAÎNEURS DE DIV I :

ESS : Ali Mechiche (maintenu), Rachid Belhout (nouveau)

JSK : Jean Christian Lang (maintenu)

JSMB : Jean Yves Chay (maintenu)

MCA : Alain Michel (maintenu)

CRB : Mohamed Henkouche (maintenu)

USMA : Kamel Mouassa (maintenu)

CABBA : El Hadi Khezrah (nouveau)

ASO : Moussa Saïb (nouveau)

USMH : Boualem Charef (maintenu)

ASK : Mustapha Biskri (maintenu)

MSPBatna : Lyamine Bougherara (maintenu)

NAHD : Youcef Bouzidi (nouveau)

USMA : Abdelkader Amrani (nouveau)

USMB : Fernandez (nouveau)

MCEE : Jean Castellan (nouveau)

MCO : Hadj Mansour (nouveau)

WAT : Fouad Bouali (maintenu).

Bientôt des oreillettes pour les arbitres

Le corps arbitral est également concerné par les nouveautés ; les hommes en noir utiliseront pour la première fois en Algérie, les oreillettes. Le président de la FAF a déclaré, lors de sa dernière conférence de presse, que la FAF et les services d'Algérie Telecom ont procédé à la signature d'un accord pour la réservation de fréquences. Le procédé permet au quatuor arbitral de communiquer entre eux. A la veille du démarrage du championnat, la Commission centrale d'Arbitrage a organisé plusieurs séminaires de formations et tests physiques en faveur des arbitres de l'élite.

Obligation de deux joueurs de - 21 ans

Conformément aux décisions prises par le Bureau fédéral de la FAF en date du 13 juillet 2009, l'ensemble des clubs de D1 et D2 ont l'obligation de faire participer, à chacun de leur match, un minimum de deux joueurs de moins de 21 ans (nés en 1989, première année seniors). Cette disposition remplace celle concernant l'incorporation des joueurs juniors en équipe seniors, compte tenu de la création du championnat national des U-20.

AS KHROUB – ENTENTE SPORTIVE DE SETIF

LES KHROUBIS DÉJÀ À L'ÉPREUVE

PAR MED RÉDHA

Dure première journée de compétition que celle réservée aux protégés de Belaribi, le coach de l'AS Khroub. Arrar et les siens, qui auraient souhaité s'éviter une telle épreuve de force, vont devoir affronter, ce jeudi même à Abed-Hamdani leur terrain mascotte, des Sétifiens sur un nuage suite à leur récente performance en coupe continentale. En fait d'ores et déjà les forces semblent disproportionnées avec un team khroubi renouvelé à 50% et où une armada de joueurs inconnus dont certains fourbissent leurs armes pour la première fois à un tel niveau et une Entente de Sétif tout autant renouvelée sans que nul n'ignore la manière avec laquelle se requinque le champion sortant.

Cela dit, les Khroubis gardent en mémoire les deux défaites enregistrées la saison passée devant leur adversaire du jour mais se souviendront, sans doute, beaucoup plus de celle enregistrée en présence de leur public (0-2). Y a-t-il alors besoin de rappeler que les Sétifiens s'étaient pratiquement baladés sur le terrain sans forcer leur talent et investir toute leur force physique ou bagage technique, Belkaïd et ses coéquipiers s'étant contentés de placer deux banderilles pour dérouler ensuite et gérer la rencontre à leur guise. Les trois points laissés avaient pesé lourd dans la balance



khroubie parce qu'ils étaient à l'oree d'un déclin sur le plan des résultats et étaient également annonceurs d'une crise que le club couvait déjà et qui a fini finalement à mener à l'implosion avec le départ de son entraîneur en l'occurrence Boughrara, lequel alors se targuait de quitter une équipe « la conscience en paix et le sentiment du devoir accompli dans la mesure où l'ASK occupe une troisième place ». Une place factice toutefois au regard d'une compétition totalement déréglée, des dizaines de rencontres non jouées par d'autres équipes, un RCK avec une multitude de matches à jouer, la JSK, un retard à rattraper qui feront qu'au fil des semaines les Khroubis allaient flirter avec la relégation pratiquement jusqu'à la dernière journée. Ce jeudi, ce sera donc trois points de positif en cas de victoire et surtout trois points de négatif si c'est la défaite sachant que les banlieusards constantinois ne feront qu'enchaîner les rencontres les plus difficiles en affrontant les ténors de l'élite ou du moins les potentiels clubs en mesure de viser le podium.

Pour Hacène Milia, le président de l'ASK rencontré au cours d'une séance d'entraînement « La compétition va être plus dure cette année que celle, passée, le budget investi par l'USM Annaba est le cinquième de celui du MCA ou encore la JSK alors que nous n'avons même pas la prétention d'oser une comparaison avec l'Entente de Sétif dont nous reconnaissons

toutefois la qualité en matière d'organisation, management, performances sportives. Toutefois pour cette rencontre nous démarrons à égalité de chances, voire même l'avantage du terrain, même si les joueurs sétifiens sont mieux en jambe pour avoir déjà disputé des rencontres officielles ». Quant au coach, il considère que « cette rencontre sera aussi complexe que pour nous parce qu'il s'agit d'affronter une équipe dans un autre contexte qui est spécifique, celui du championnat national algérien où souvent les valeurs sont bousculées et la hiérarchie souvent malmenée. Nous ferons tout pour prendre les trois points parce qu'ils vont s'avérer essentiels pour la suite du parcours, ne serait-ce que pour le moral des troupes. Ensuite nous verrons venir, faisons nôtre cette prudence qui veut que chaque match aura sa ou ses différences. La saison est encore longue, elle va être difficile et par voie de conséquence il faut éviter de tirer trop tôt des plans sur la comète ».

La seule crainte que pourrait avoir aussi bien le staff technique que l'équipe dirigeante serait la mauvaise réaction du public en cas de contre-performance, car est-il besoin de rappeler l'ultra chauvinisme du public khroubi. Sauf si ce même public s'autorise à accorder des circonstances atténuantes à son équipe pour cette première rencontre.

M. R.

TENNIS DE TABLE

COLLÈGE TECHNIQUE NATIONAL À BLIDA

Un nouveau système de compétition prochainement

L'organisation sportive, le système des compétitions, la pratique féminine de tennis de table, la formation ont été les principaux thèmes débattus hier, lors de la réunion du collège technique national de la Fédération algérienne de tennis de table (FATT), tenue au lycée sportif de Blida, afin de marquer la fin de la saison. Abordant le système de compétition, le directeur technique au sein de FATT, M. Bessah, a indiqué que « le système actuel de compétition est complètement dépassé et ne répond pas aux normes nationales et internationales. Durant l'année, on organise uniquement quatre compétitions : c'est peu. La rencontre d'aujourd'hui constitue un nouveau souffle pour la Fédération. Une commission du classement sera mise en place pour la saison prochaine et son rôle sera de procéder au classement des joueurs au niveau national, comme cela se fait en tennis ». La pratique féminine du tennis de table a également été au centre des débats. Les participants à cette rencontre ont insisté sur l'encouragement des femmes à pratiquer le tennis de table. Le DTN a tenu à préciser que « les meilleurs résultats obtenus par la Fédération dans les différentes compétitions ont été remportés par des féminines. A cet effet, la FATT optera pour l'organisation d'un tournoi traditionnel, chaque année au profit des femmes. Notre politique ne s'arrêtera pas à ce stade : la pratique au profit des femmes sera étendue pour l'intégration en tant que dirigeantes et, pourquoi pas, comme entraîneurs», dira-t-il.

L'autre question, abordée lors des travaux de ce collège la formation. Ce thème a beaucoup attiré l'attention des présents. Tous les intervenants ont insisté sur la formation des cadres, y compris les arbitres et les joueurs. Selon les interventions, cette problématique constituera la première préoccupation de la Fédération. A propos des jeunes talents, la FATT organisera des compétitions spécifiques en direction de cette catégorie de joueurs et sa prise en charge sera assurée par la fédération.

Par ailleurs, le développement de la discipline par l'amélioration des conditions du travail ainsi que la construction des salles spécialisées, dont une sera lancée dans les prochains jours à Larbaâ, dans la banlieue d'Alger, ce qui constitue une bonne initiative.

Les cadres et techniciens présents devront faire des recommandations en direction de la Fédération de tennis de table, y compris proposer des solutions à même de résoudre les problèmes liés à la pratique de cette discipline. Mais aussi pour permettre d'atteindre les objectifs assignés par le staff dirigeant de la FATT.

Le collège technique national poursuivra ses travaux demain. Rappelons que cette rencontre précédera le Séminaire national, prévu le 10 août 2009. Pour conclure, notons que la dernière participation internationale du tennis de table algérien a été le championnat arabe qui s'est déroulé au Caire et à l'issue duquel les pongistes algériennes avaient remporté deux médailles d'argent et une de bronze.

M. S.

HANDBALL

CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS AU CAIRE

ALGÉRIE-DANEMARK
CET APRÈS MIDI

La sélection algérienne, sous la conduite de l'entraîneur national Saïd Hadjazi, affrontera cet après-midi le Danemark pour le compte de la première journée des championnats du monde juniors qui ont débuté hier dans la capitale égyptienne le Caire et se poursuivront jusqu'au 19 août.

PAR MOURAD SALHI

Le premier match inaugural s'est disputé hier entre le pays organisateur l'Egypte et l'Islande. Les camarades de Saadaoui Hamza qui évolueront dans le groupe «D» aux côtés des équipes biélorusse, tchèque, danoise, marocaine et portugaise débiteront officiellement la compétition cet après-midi à 14h30. De ce fait, l'Algérie participera pour la sixième fois à ce championnat du monde. La première participation des Verts remonte à 1987 lors de la 6e édition qui a été organisée par la Yougoslavie et à laquelle l'Algérie s'est classée à la 12e place sur 20 pays participants. Deux ans plus tard le Sept algérien a fait son déplacement en Espagne afin de participer au 7e championnat qui a été organisé par ce pays, lors de cette édition notre pays s'y est classé à la 14e place sur les 16 pays participants. Lors de l'édition de 1991 en Grèce l'équipe nationale n'a pas participé. En 1993 l'Algérie a arraché la 13e place sur 16 pays participants lors de la 9e édition organisée en Egypte. Après cette participation l'Algérie a raté trois éditions, celles



Nos Jeuneots sur les traces de leurs aînés.

PH/D.R.

de l'Argentine, la Turquie et le Qatar. En 2001 le Sept a repris la compétition en participant à la 13e édition dans laquelle le titre avait été remporté par le Danemark. Lors de cette édition l'Algérie a occupé la 14e place sur 20 pays participants. Au Brésil la représentation algérienne a été très mauvaise, sur 20 pays participants notre pays s'est en effet, classé à la 18e place. Le détenteur en titre de cette édition a été la Suède.

Par ailleurs, la rencontre d'aujourd'hui sera certainement difficile pour les Verts qui vont rencontrer le Danemark qui a arraché ce championnat du monde par trois fois. Donc les choses ne sont pas aussi faciles, mais rien n'est encore joué puisque le sélectionneur national Saïd Hadjazi a retenu une bonne sélection pour cette 17e édition du championnat du monde juniors. Deux stages ont été organisés par cet entraîneur avant leur départ hier vers l'Egypte.

Deux arbitres algériens ont été retenus pour ce championnat, il s'agit de, Ameziane Kacem et Si Bachir Athmène.

Le tour préliminaire se joue du 6 au 11 août alors que le tour principal débutera le 13 pour s'achever le 15 août. Pour les matchs des poules du titre, la Fédération internationale de hand-ball confirme, sur son site

officiel, que les trois premières équipes, de chacun des quatre groupes du tour préliminaire, seront scindées en deux poules. Les équipes, qui se sont rencontrées entre elles en marge du tour préliminaire, n'auront pas de matchs à disputer entre elles. Les résultats de ces rencontres seront comptabilisés au tour principal. Les matchs de classement se joueront du 13 au 17 août. Les demi-finales se joueront le 17 août alors que la finale et les matchs du classement pour les 3e et 4e places sont programmés pour le 19 août.

M. S.

PROGRAMME DE L'ALGÉRIE

Aujourd'hui
14 h 30 : Danemark - Algérie

Demain
14 h30 Algérie - Portugal

Samedi
18 h 30 Algérie - Biélorussie

Dimanche
Journée de repos

Lundi 10
Maroc - Algérie

Mardi 11
16 h 30 République Tchèque - Algérie

PUB

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MÉDÉA
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

-Réalisation d'une piscine 25 m à Médéa
Lot : gros oeuvres

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ D'APPEL D'OFFRES

Conformément aux dispositions de l'article 108 alinéa 5 du décret présidentiel n° 02/250 du 24/07/2002, modifié et complété par le décret n° 03/338 du 09/11/2008 portant réglementation des marchés publics, la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Médéa informe que l'avis d'appel d'offres national restreint n° 05/DJS/2009 paru dans les quotidiens nationaux : **Waqf El Djazair** et **Midi Libre** en date du 28/06/2009 pour un délai de dépôt des offres de **25 jours** est déclaré infructueux par la commission d'évaluation des offres lors de la réunion tenue le **28/07/2009** pour le motif suivant :

Dépassement de l'estimation administrative.

VACANCES

L'été de tous les dangers



Gare au choc thermique qui est provoqué par le refroidissement brutal de la température de l'eau et celle de votre peau corps !

Comment résister à l'appel de la mer ? Dès que le soleil apparaît, les enfants ont tendance à se baigner sans modération. L'eau apporte ainsi des bienfaits, mais parfois aussi quelques désagréments...

PAR SORAYA HAKIM

L'otite du baigneur

Bien que l'otite externe ne soit pas réservée à la saison estivale, elle touche tout particulièrement les enfants qui vont souvent à l'eau, d'où son surnom d'"otite du baigneur". A la différence de l'otite moyenne ou interne, elle traduit une infection du conduit auditif entre le pavillon et le tympan. A l'origine, on trouve bien souvent des infections bactériennes ou virales, une allergie, un usage abusif des coton-tiges. C'est l'eau qui reste dans le conduit après la baignade associée à la chaleur qui est souvent à l'origine de ces troubles...

Comment l'éviter :

Après la douche ou le bain, pensez à bien sécher vos oreilles et à égoutter le conduit auriculaire.

- Vérifiez la qualité des eaux de baignade.
- N'utilisez pas de coton-tiges pour nettoyer le conduit auditif mais seulement le pavillon.

Symptômes et traitements

Les symptômes sont, outre la douleur, des rougeurs de l'oreille, une desquamation de la peau et éventuellement un écoulement jaunâtre. Le traitement repose sur des analgésiques oraux et des antibiotiques (sous forme de goutte ou oralement).

Hydrocution

Vous "mourez" de chaud après ce long trajet en voiture ou avoir marché si longtemps sous un soleil de plomb, mais la plage est enfin en vue. Vous installez rapidement vos serviettes et vous précipitez vers la mer en vous délectant déjà à l'idée de vous jeter tête la première dans l'eau bien fraîche. Vous courez et ... c'est l'accident, vous faites une syncope !

Les hydrocutions sont bien loin d'être rares. Ce choc thermique est provoqué par le refroidissement brutal entre la température de l'eau et celle de votre peau. La perte brutale de connaissance saisit la personne qui tombe inconsciente. Le cerveau est privé d'oxygène quelques secondes suite à la réduction du débit sanguin dans les artères cérébrales. Dans ce cas, les risques de noyade sont très réels.

Porter secours sans tarder

Témoin de cette situation, il ne faut pas céder à la panique, mais agir rapidement pour dégager la personne de l'eau. Premier geste : vérifier que la victime respire. Dans ce cas,

après avoir basculé prudemment sa tête en arrière, le corps doit être mis en position latérale de sécurité. Il faut ensuite combattre la baisse soudaine de température du corps en séchant la personne et en la recouvrant d'une serviette. La victime reprend conscience généralement assez vite et ne se souvient de rien. En cas d'arrêt respiratoire ou d'arrêt cardiaque, il faut procéder aux manœuvres de réanimation, bouche-à-bouche ou massage cardiaque, si toutefois ces techniques sont maîtrisées. Fort heureusement, les maîtres-nageurs ne sont jamais bien loin, si vous choisissez une plage surveillée.

Savoir repérer les signaux d'alerte

Il existe des signes que l'on ne sait pas repérer ou que l'on néglige. Ils se traduisent essentiellement par des maux de tête, des crampes, des sueurs, la sensation d'être pâle, des troubles de la vision et les oreilles qui bourdonnent. Il faut alors sortir immédiatement de l'eau dès qu'ils apparaissent. Des mesures simples permettent d'éviter ce désagrément, en premier lieu attendre les heures les moins chaudes de la journée pour aller à l'eau, l'amplitude thermique étant moins importante après 16h00. C'est en effet pour cette raison que l'on recommande d'attendre 2 heures après avoir déjeuné pour se baigner, et non pour des motifs "alimentaires", même s'il vaut mieux ne pas manger trop copieusement ou boire trop d'alcool.

Alors, prenez le temps d'entrer dans l'eau en douceur, en vous mouillant la nuque pour vous acclimater, et ne vous baignez pas seul, mais toujours à proximité d'un groupe et du rivage.

La Transpiration

Si la transpiration permet au corps de se maintenir à la bonne température quand il fait chaud, la sueur assurant le refroidissement de la peau, la transpiration excessive, peut, en revanche, devenir gênante. La combattre aujourd'hui est le plus souvent une affaire d'hygiène que les douches et les déodorants réussissent parfaitement.

Une bonne hygiène corporelle

Les désagréments de la transpiration abondante proviennent de l'hyper stimulation des glandes sudoripares, en particulier des glandes eccrines. Présentes sous les aisselles, sur la paume et la plante des pieds, ces dernières assurent la thermorégulation de notre corps. Leurs compagnes, les glandes apocrines, sont responsables des mauvaises odeurs; elles siègent exclusivement sous les aisselles.

Pour faire face aux dérèglements ou aux excès de notre métabolisme, une bonne hygiène corporelle s'impose.

Les douches régulières et le port de linge propre vous permettront de partir ou de repartir frais comme un gardon.

Venir à bout de la transpiration

excessive

Pour ceux qui souffrent de transpiration excessive, il existe aujourd'hui des moyens médicaux et chirurgicaux permettant de combattre ce problème.

Leur principe consiste à empêcher le système nerveux de transmettre aux glandes sudoripares son message de sécrétion.

Le premier traitement repose sur l'injection sous la peau de la toxine du germe botulique. Cette toxine, en agissant sur les terminaisons nerveuses locales, bloque la sécrétion d'un médiateur du système nerveux dénommé acétylcholine, et, de cette façon, ne permet plus aux glandes responsables de la sécrétion de sueur d'être activées. Cette méthode qui agit en deux ou trois jours est utilisée pour éviter la transpiration des aisselles et des pieds.

En cas de transpiration excessive des mains, l'administration de toxine n'est pas conseillée car elle pourrait entraîner la paralysie de nerfs essentiels à la prise d'un objet. C'est donc la chirurgie qui est employée. Grâce à un petit tuyau, introduit par l'aisselle jusqu'aux ganglions nerveux de la base du cou (ganglions sympathiques thoraciques), on inactive certains nerfs des membres supérieurs. Par ce geste, la transpiration est stoppée car les nerfs ne peuvent plus assurer leur fonction de transmission au niveau du bras et stimuler les glandes sudoripares des mains.

Les UV

C'est tellement agréable de lézarder toute la journée, mais aussi tellement risqué... Le danger le plus fréquent est certainement le coup de soleil. Ces effets quasi-immédiats d'une exposition prolongée ne sont pas les moins douloureux car ils peuvent dans les cas extrêmes représenter de véritables brûlures ! Au banc des accusés, les ultraviolets :

Les ultraviolets, les UVA et les UVB

La quantité de lumière reçue du soleil, et donc celle des rayons ultraviolets (UV), change avec :

- Latitude : le soleil est plus fort sous les tropiques ;
- L'altitude : plus on monte, plus l'index UV est important ;
- L'heure : à midi, les rayons sont verticaux, donc plus agressifs ;
- Les saisons : le soleil est plus fort l'été que l'hiver.

Les risques d'exposition ne concernent pas seulement la période estivale. Tandis que les UVB sont arrêtés par la couche cornée, les UVA pénètrent plus profondément dans la peau. Ces derniers sont ainsi les principaux responsables des risques d'allergies et des cancers de la peau.

L'indice UV et la protection adéquate

Depuis 1995, existe l'indice UV, un indice universel de protection reconnu par

l'Organisation mondiale de la santé et adopté par les instituts météorologiques de nombreux pays. On considère qu'en Europe on ne dépasse pas l'indice 10.

- Indice 1-2, faible : porter des lunettes de soleil ;
- Indice 3-4, modéré : coups de soleil en 40 mn pour les peaux sensibles. Protégez les enfants avec lunettes, chapeau et crème FPS 15 ;
- Indice 5-6, élevé : Premier coup de soleil en 25 mn pour les peaux sensibles. Protégez-les avec chapeau, lunettes, T-shirt et crème FPS 25 sur les zones exposées. Pour les autres, le coup de soleil guette en 50 mn, protégez-vous avec lunettes, chapeau et crème FPS 15 ;
- Indice 7-8, très fort : premier coup de soleil en 20 mn pour les peaux sensibles. Pas d'exposition des enfants entre 12 et 16 heures. Portez lunettes, T-Shirt, chapeau et une crème FPS 40 pour les peaux sensibles et 25 pour les autres ;
- Indice supérieur à 9, extrême : premier coup de soleil en moins d'un quart d'heure pour les peaux sensibles. Restez sous abri autant que possible. En cas de nécessité absolue, protégez-vous avec chapeau à bords larges, vêtements, crèmes, lunettes de glacier, crème FPS 40 toutes les demi-heures.

Principes généraux :

Appliquez une crème solaire avec un indice qui correspond à son type de peau, et renouveler l'application toutes les deux ou trois heures. Aucune crème écran total ne protège absolument des rayons.

- Portez un chapeau, une casquette ou un foulard.
- Préférez les plages horaires avant 11 heures et après 16 heures.
- Portez des lunettes à verres filtrants.

Protégez vos yeux du soleil !

Attention l'effet des rayons ultraviolets sur les yeux s'expriment tardivement. Tout comme la peau, vos yeux disposent d'un capital soleil limité, si la dose d'UV est très importante, ce capital s'épuise trop vite rendant l'oeil vulnérable.

Au fur et à mesure où les UV pénètrent dans l'oeil, tous les tissus peuvent être atteints :

- Les paupières sont sensibles aux coups de soleil qui, à long terme, provoqueront parfois des cancers de la peau tels le mélanome, le plus grave des cancers cutanés.
- Les muqueuses qui tapissent la face interne des paupières et le blanc de l'oeil subissent une inflammation susceptible d'entraîner un épaissement disgracieux et douloureux des conjonctivites.
- La cornée peut, une ou deux heures après une exposition au soleil sans protection être victimes d'ulcérations (kératites) qui, si on les ignore, risquent d'aboutir à une kératite chronique.
- Le cristallin peut également être lésé par les UV avec pour conséquences une apparition plus précoce de 5 à 10 ans de la cataracte (opacification du cristallin).
- La rétine : le fait que les cas de dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) soient en augmentation est peut être favorisé par une accumulation des doses d'ultraviolets. Responsables : les sports d'hiver et d'été (ski, voile, plage) mais aussi des expositions répétées à des lumières artificielles plus fortes dont certaines contiennent des UV.

Pour se protéger, il est important de choisir de bonnes lunettes de soleil. Pour ce faire, il convient de s'assurer auprès de son opticien du pouvoir filtrant des verres qui doivent s'opposer au passage des UV (les couper), respecter les couleurs le plus fidèlement possible et protéger les yeux des chocs et avoir une bonne qualité optique.

Au moment de choisir ses lunettes solaires, s'assurer qu'elles portent bien le marquage CE et la catégorie de protection de 0 à 4. Avant 10, 12 ans, le cristallin est encore très transparent et il laisse passer une trop forte dose d'UV. La parade : installer son bébé sous un parasol, équiper son enfant d'une casquette et lui apprendre à porter des lunettes de soleil. Attention aux lunettes gadgets !

S. H.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONSERVATION DES FORÊTS
WILAYA DE TIZI-OUZOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/SGDP/2009

Dans le cadre du programme normal 2009, la conservation des forêts de la wilaya de Tizi-Ouzou lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation de travaux d'ouverture de pistes.

1/Localisation des travaux

Action	Circonscription	N° lot	Volume (km)
ouverture de pistes	Azazga	01	9,2
		02	05
	Azeffoun	03	9,6
	Tigzirt	04	7,7
	Draâ Ben Khedda	05	3,5
Total	/	/	35 km

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la conservation des forêts **rue Lamali Tizi-Ouzou**.

Les offres doivent comprendre :

2 /Offre technique : (Conforme au cahier des charges)

- Certificat ou attestation de qualification
- Registre du commerce et statut de l'entreprise
- Déclaration à souscrire
- Pièces fiscales et parafiscales (extrait de rôles, mise à jour CNAS-CAS-NOS-CACOBATPH)
- Extrait du casier judiciaire du gérant (original)
- Bilans financiers de l'entreprise des trois dernières années (2006-2007-2008)
- Délais et planning d'exécution des travaux
- Attestation de bonne exécution des travaux antérieurs
- Références professionnelles suivant cahier des charges
- Moyens humains avec justification de déclaration CNAS
- Moyens matériels spécifiques aux travaux prévus dans les cahiers des charges justifiés par des titres de propriété et contrats de locations notariés)
- P-V de visite de sites des travaux signés et datés

N.-B / : Toutes les pièces exigées doivent être en cours de validité

3 / Offre financière : (Conforme au cahier des charges)

- Soumission
- Cahier des charges dûment renseigné, visé, signé et daté.

4 / N.-B : les offres doivent parvenir sous doubles enveloppes distinctes, une pour l'offre technique et la seconde pour l'offre financière, déposées dans une même enveloppe cachetée anonyme portant la mention : «**Soumission à ne pas ouvrir, avis d'appel d'offres national ouvert n°04/SGDP/2009, programme normal 2009 adressée à M. le Conservateur des forêts de la wilaya de Tizi-Ouzou, rue Lamali-Ahmed Tizi-Ouzou.**»

Les offres doivent parvenir avant **09 heures 45 minutes (09h45) le 31/08/2009** jour correspondant au dépôt des offres et l'ouverture des plis se fera le même jour à **dix heures (10h00)** au siège de la conservation des forêts de Tizi Ouzou.

- Les entreprises peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.
- Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis technique et financier.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **(120) jours à compter du 31/08/2009.**

Le Conservateur des forêts

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE SETIF
ÉTABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER D'AÏN EL KEBIRA

AVIS DE RECRUTEMENT EXTERNE

Le directeur de la santé et de la population de la wilaya de Sétif organise un concours de recrutement sur titre au profit de l'établissement public hospitalier d'Aïn El Kebira dans le grade suivant :

Désignation de grade	Nombre de poste	Diplôme	Mode de recrutement	Lieu de recrutement
Médecin généraliste	05	-Doctorat en médecine générale ou d'un titre équivalent	concours sur titre	Etablissement public hospitalier d'Aïn El Kebira (Bloc des urgences)

Constitution du dossier :

-Demande manuscrite - Photocopie du diplôme ou équivalent - Relevé de note (6e année) Extrait de naissance - Fiche familiale ou individuelle - Justificatif vis-à-vis du Service national - Casier judiciaire - Certificat de nationalité - Certificats médicaux (Médecine générale et phtisiologie) - Certificats de travail justifiant l'expérience professionnelle dans la spécialité - 02 photos - 02 enveloppes avec timbres et adresse du candidat - Curriculum vitae.

Observation :

*Les dossiers doivent être déposés ou adressés par voie postale au directeur de l'établissement public hospitalier d'Aïn El Kebira (Sous-direction des ressources humaines) dans un délai ne dépassant pas les **20 jours** à compter de la date de parution du présent avis.

***Tout dossier incomplet ou adressé hors délai ne sera pas accepté*.**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SKIKDA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 43, du décret présidentiel n° 02/250 du 24/07/2002 modifié et complété par le décret présidentiel n° 03/301 du 11/09/2003 et le décret présidentiel n° 08/338 du 26/10/2008 portant réglementation des marchés publics. La wilaya de Skikda direction de l'administration locale informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national paru dans les quotidiens relatif à l'acquisition de quatorze (14) camions nacelles pour la wilaya.

Qu'après analyse et évaluation des offres en fonction des critères de sélection retenus dans le cahier des charges, le marché est attribué provisoirement à :

Intitulé de l'opération	Nom de l'entreprise attributaire provisoirement du marché	Notes globales tech. et finan. obtenues /100	Montant du marché TTC	Délai de livraison	Marque des bus	Observation de la commission
Acquisition de quatorze (14) camions nacelles pour la wilaya	Falcon Motors Mitsubishi Alger	86,65 pts	57.400.000,00 DA	02 mois	Camion marque Mitsubishi Nacelle 14 m	Offre mieux disante

Conformément à l'article 101 du décret présidentiel n°02/250 du 24/07/2002 modifié et complété par le décret n° 01/301 du 11/09/2003 et le décret présidentiel n° 08/338 du 26/10/2008 portant réglementation des marchés publics, un délai de **02 mois** est accordé aux soumissionnaires pour un éventuel recours à compter de la 1^{ère} parution du présent avis dans les quotidiens nationaux. Le recours doit être adressé à Monsieur le Président du comité des marchés de la wilaya.

Le Wali

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1890 Le condamné meurt assis



La chaise électrique fut inventée par Harold P. Brown, un employé de Thomas Edison. En 1886, l'Etat de New York s'intéressa aux travaux de Brown et d'Edison, à la recherche d'une nouvelle méthode d'exécution plus humaine que la pendaison pratiquée jusque là. Pour convaincre les autorités new-yorkaises et tester leur prototype, Edison et Brown n'hésitèrent pas à exécuter des animaux, parfois devant la presse. En 1889, l'Etat de New York autorisa l'usage de la chaise électrique. William Kemmler fut le premier condamné à mort exécuté, ce jour, par électrocution à la prison d'Auburn à New York.

En 1889, l'Etat de New York autorisa l'usage de la chaise électrique. William Kemmler fut le premier condamné à mort exécuté, ce jour, par électrocution à la prison d'Auburn à New York.

1926 Un sacré record !



Gertrude Caroline Ederle était une nageuse de compétition américaine. Elle fut la première femme à traverser la manche à la nage ce jour en l'espace de 14 heures et 39 minutes. Aux Jeux Olympiques d'été de 1924, elle gagna une médaille d'or en tant que membre de l'équipe états-unienne pour le relai 400 mètres nage libre et des médailles de bronze pour être arrivée troisième aux épreuves de 100 et 400 mètres nage libre. Elle commence sa célèbre traversée de la Manche à la nage ce jour à 7 heures 5 le matin en partant de Cap Gris-Nez en France. Quatorze heures et 39 minutes plus tard, elle arrive à Kingsdown en Angleterre. Elle conserva son record pendant 25 ans jusqu'à ce que Florence Chadwick traversa la Manche en 1950 en un peu plus de 13 heures. À son retour aux États-Unis, elle fut accueillie avec une ticker-tape parade à New York.

À son retour aux États-Unis, elle fut accueillie avec une ticker-tape parade à New York.

1964 Une loi majeure



Le 2 juillet 1964, Martin Luther King assiste à Washington à la signature par Johnson de la loi sur les Droits civiques, plus importante loi

jamais votée : elle bannit la ségrégation dans les lieux publics, élargit encore la compétence du ministre de la justice pour imposer des écoles intégrées, crée une commission d'égalité des chances dans l'emploi et un service de relations communautaires chargé de régler les différends engendrés par la déségrégation. Le président Johnson est déterminé à agir pour les Noirs, mais son administration ne le lui permet pas. Martin Luther King sait qu'un nouvel acte de protestation peut accélérer le processus. Il choisit la ville de Selma, située dans le comté de Dallas, où les Noirs représentent 57 % de la population et où moins d'1 % d'entre eux sont inscrits sur les listes électorales. Il signe la loi sur le droit de vote ; les officiers fédéraux arrivent dans de nombreuses villes pour contrôler et faciliter les inscriptions des Noirs sur les listes électorales. La loi a changé, certes, mais dans les faits les Noirs du Sud craignent toujours autant de se diriger vers les bureaux de vote...

2002 La légende de Trevi

Roberto Cercelletta, pêcheur de pièces dans la célèbre fontaine de Fontaine de Trevi de Rome, est arrêté en flagrant délit de vol, un sac de 22 kilos de pièces encore mouillées à la main. Cette Fontaine de Trevi, qui a servi de décor à de nombreux films ("La Dolce vita", "Vacances romaines", ...) est l'un des passages traditionnels des touristes de la capitale italienne. Les gens y perpétuent, en effet, une tradition en jettant une pièce dans les eaux de la fontaine par-dessus l'épaule gauche. Y sont interdits "la pêche et le ramassage des pièces" qui sont normalement données par la municipalité à l'association humanitaire catholique Caritas.

LE CARNET DU MIDI

Mohamed Zinet (1932-1995) cinéaste et acteur



Né le 16 janvier 1932 à Alger. Comédien dès sa prime jeunesse, il anime à quatorze ans une troupe théâtrale des scouts, Al Manar et djazairi (le flambeau algérien), qui représentera une adaptation du Bourgeois gentilhomme de Molière à Paris en 1947, salle Wagram, à l'occasion du Jamborée de la paix. Officier de l'année de Libération nationale (ALN), il est blessé et ramené du maquis sur Tunis (1958). 1958-1959, stage au Berliner Ensemble sous la direction de Helen Weigel. Rappelé à Tunis, il fera un second stage de théâtre, en Allemagne de l'Ouest cette fois, Kammerspiel de Munich (1961). Paat pour Paris à la fin de 1962, engagé par Jean-Marie

Serreau, il part en tournée avec la troupe en Scandinavie; deux spectacles importants : Les bonnes, de Jean Genêt, et Comment s'en débarasser de Eugène Ionesco. En 1964, de retour à Alger, il est un des fondateurs de la société de production Casbah films et apprend "sur le tas" les métiers du cinéma : assistant de Ennio Lorenzini pour Mains Libres, puis de Pontecono pour La bataille d'Alger (1956), il collaborera ainsi pendant huit ans aux films produits ou coproduits par Casbah films. Acteur, il interprète un film de René Vautier, Trois cousins (1970), Monagambee, de Sarah Madoror, la même année, Dupont Lajoie, de Yves Boisset (1975), et son propre film, Alger insolite ou Tah'ya ya didou, produit par l'Assemblée communale de la ville d'Alger, réalisé de juillet 1970 à janvier 1971. Acteur d'une comédie "chaplinesque", Tiberlkachoutine (mot berbère qui peut traduire par "l'homme aux brindilles"), qui fut jouée à Tunis en 1953, il pensa l'adapter pour le cinéma et commencer le tournage fin 1976... Mourut le 10 avril 1995 à Paris d'une crise cardiaque et fut enterré au cimetière El Kettar à Alger.

carnetdumidi@lemidi-dz.com

À LA RECHERCHE DU TEMPS PASSÉ

LES FORTIFICATIONS DE LA VILLE

Les forts intérieurs

Description générale

Le fort Tamantfoust a été érigé sur une base octogonale de 28 mètres de diamètre, contrairement aux forts ottomans construits à Alger. Il est le meilleur dans son genre car ses défenseurs se trouvent une liberté et une prestesse des gestes quand ils tentent de faire le tour du fort. D'ailleurs, les forts ronds sont encore les meilleurs.

Les murailles de ce fort construites en pierres provenant des ruines de l'ancienne ville voisine, ont 9 mètres de haut et sont entourées d'un fossé dont la profondeur actuelle évolue entre deux et quatre mètres alors qu'elle était autrefois de neuf mètres et dont la largeur est de 7,20 mètres environ. Le fort avait un pont en bois de 5m de long et de 1,50 de large, il permettait d'entrer par l'unique porte qui était munie d'un plein cintre de 95m de diamètre et avait 2,30m de haut. Nous trouvons, de part et d'autre de cette porte, deux murs sinueux, l'un à 8 angles et l'autre à 5 reliés par deux arcs brisés d'une hauteur respective de 3 mètres et d'un diamètre de deux mètres, ce sont les murs du premier vestibule.



Les parties principales du fort

Le fort Tamantfoust comprend six pièces, une cuisine, une salle de prière, une prison et un dépôt d'armes en plus des dépendances générales.

Le plafond est voûté et s'élève à une hauteur de 4.20 mètres au-dessus du sol. Il est percé dans sa partie est, d'une

ouverture recouverte de briques. Il est probable que la porte en bois était basculée vers le haut à partir de cette ouverture, comme le montre la figure détaillée par Pierre Salama dans la revue El Djazair.

Nous entrons ensuite dans le deuxième vestibule rectangulaire pour trouver

à notre gauche un escalier de neuf marches, conduisant aux latrines sises en bas et ayant une forme hexagonale aux dimensions suivantes; deux côtés est de 1,35 m et de 0,40 m, un côté sud de 1,15 m percé d'une petite fenêtre de 30x 25 cm, deux côtés ouest de 0,45 m, et enfin un côté nord de 1,95 m. (A suivre)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière

Direction de la santé et de la population de la wilaya de Sétif
Établissement public hospitalier d'Ain El Kebira

AVIS DE RECRUTEMENT EXTERNE

Le directeur de la santé et de la population de la wilaya de Sétif organise un concours de recrutement sur épreuves au profit de l'établissement public hospitalier d'Ain El Kebira dans le grade suivant :

DÉSIGNATION GRADE	NOMBRE DE POSTE	DIPLÔME	MODE DE RECRUTEMENT	LIEU DE RECRUTEMENT
Technicien supérieur en informatique	01	Technicien supérieur en informatique ou d'un titre équivalent	Concours sur épreuves	Établissement public hospitalier d'Ain El Kebira

CONSTITUTION DU DOSSIER :

- demande manuscrite -02 photos - Photocopie conforme de la carte d'identité - Justificatif vis-à-vis du Service national - Casier judiciaire - Photocopie du diplôme ou équivalent.

-LE CANDIDAT ADMIS DEFINITIVEMENT DANS CE CONCOURS EST TENU DE COMPLÉTER SON DOSSIER PAR LES PIÈCES SUIVANTES :

- Extrait de naissance - Fiche familiale - Certificat de nationalité - Certificats médicaux (générale et phtisologie) - 04 photos - 02 enveloppes avec timbres et adresse du candidat.

OBSERVATION : *Les dossiers doivent être déposés ou adressés par voie postale au directeur de l'établissement public hospitalier d'Ain El Kebira (Sous-direction des ressources humaines) dans un délai ne dépassant pas les **20 jours** à compter de la date de parution du présent avis.***Tout dossier incomplet ou adressé hors délai ne sera pas accepté***

Midi Libre N° 733 Jeudi 6 août 2009 - ANEP 771 809

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
CONSERVATION DES FORÊTS DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOUAVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DE MARCHÉEn application à l'article 43 alinéa 02 du décret présidentiel 02-250 portant réglementation des marchés publics, modifié par le décret 03-301 du 11/09/2003, la conservation des forêts de la wilaya de Tizi-Ouzou informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert n° **01/CF/SEPPT/2009**, paru dans les journaux nationaux **Midi Libre** et **El Moustakbel** en date du **01/07/2009**, qu'à l'issue du jugement des offres effectué en date du **26/07/2009**, les travaux sont attribués provisoirement comme suit :**Travaux de reboisement des forêts en remplacement de celles ravagées par les incendies de 2007, sur 186,30 ha :**

N° lot et volume	Entreprises retenues	Note technique /60	Montant de l'offre en DA TTC	Délai (fixe)	Observation
Lot n° 01 (53,36 ha)	Etrafor	38	4.405.178,70	12 mois	Offre moins disante
Lot n° 02 (47,51 ha)	ETF BPH ADDA	35,5	3.024.395,45	12 mois	Offre moins disante
Lot n° 03 (85,43 ha)	SNC Lagab et Cie Amraoua	35	5.957.204,76	12 mois	Offre moins disante

Conformément à l'article 101 du décret présidentiel n° 02-250 du 24/07/2002, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours à la commission des marchés publics de la wilaya de Tizi-Ouzou et ce dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens **Midi Libre** et **El Moustakbel**.

Midi Libre N° 733 Jeudi 6 août 2009 - ANEP 771 967

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE CHERAGA
COMMUNE DE AIN BENIANAVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT N°13/09Le Président de l'Assemblée populaire communale d'Ain Benian wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offres pour l'acquisition de : **Deux camions à benne-tasseuse de 11 m³**.

Les fabricants et les importateurs intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges au niveau du bureau :

«Secrétariat général de la commune»Contre paiement de la somme de deux mille dinars (**2.000 DA**)

Les dossiers de soumission comprendront une offre technique et financière.

1- L'offre technique devra comprendre les documents suivants :

- La déclaration à souscrire
- Le cahier des charges paraphé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques avec précision des délais de livraison et d'installation des équipements (sans référence au montant de l'offre)
- Extrait du casier judiciaire en cours de validité
- Les bilans financiers de la dernière année visés par les Impôts)
- Copie du registre du commerce légalisé en cours de validité
- Attestation de mise à jour CNAS-CASNOS
- Extrait de rôles apuré (ou avec échéancier)
- Statut de l'entreprise pour EURL, ou SARL, etc.
- Expérience de l'entreprise justifiée par le nombre de véhicules vendus, similaire à ceux prévus dans le cadre du marché accompagné par des P-V de réception des attestations de bonne exécution
- Certificat de conformité, d'homologation (barrée rouge) délivrée par la Direction des mines et l'industrie du camion objet de l'offre
- Certificat d'origine et certificat de conformité du

matériel
-Liste des clients visée par les services des Impôts.**2- L'offre financière : Comprendra :**

- Soumission dûment remplie et signée
- Bordereau des prix unitaires dûment paraphé et signé
- Devis quantitatif de l'offre dûment signé.

Les offres technique et financière seront fermées et cachetées dans deux enveloppes intérieures et intégrées dans l'enveloppe extérieure portant la mention :

APC Aïn Benian 01 rue Mahieddine-Ali**Acquisition de deux camions à benne-tasseuse de 11 m³****Avis d'appel d'offres national restreint n°13/09****«Soumission à ne pas ouvrir»**

Les offres doivent être déposées au bureau du secrétariat général.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **(21) jours** à compter de la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP, la date limite de dépôt des offres est fixée le **26/08/009 avant 12h00**, l'ouverture des plis technique et financier se fera le même jour le **26/08/2009 à 14h00** au siège de la commune.Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **120 jours**.**OBS. : Cet avis est considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis.****Le Président de l'Assemblée populaire communale de Aïn Benian.**

Midi Libre N° 733 Jeudi 6 août 2009 - ANEP 772 037

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

OFFICE DE PROMOTION ET GESTION
IMMOBILIÈRES DE LA WILAYA DE TIPASADirection générale
Département maîtrise d'ouvrage
Réf 1734/DCO/DMO/2009MISE EN DEMEURE
- Avant Résiliation-L'entreprise, **ETB/TCE SEDDIKI NACER** élisant domicile au **YAKOUREN CENTRE ; W-TIZI-OUZOU** titulaire du marché n° **389/100** du **28/09/2008** relatif à la réalisation du programme **48/100** logements sociaux locatifs à **KOLÉA PQ**Est mise en demeure de relancer et redynamiser le chantier en moyens humains et matériels et de remédier à toutes les carences constatées dans un délai de **08 jours** à compter de la 1^{ère} parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

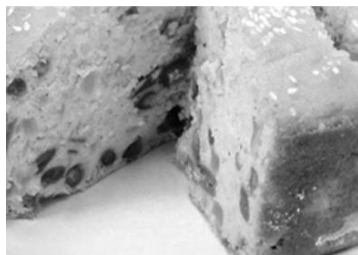
Faute de quoi les mesures coercitives prévus par la réglementation en vigueur, seront prises à l'encontre de l'entreprise.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Midi Libre N° 733 Jeudi 6 août 2009 - ANEP 771 987

Cuisine

Cake printanier aux légumes



Ingrédients

150 g de haricots verts
3 petites carottes coupées en dés
1 petite tasse de petits pois
100 g de faine
1 sachet de levure chimique
2 petits oignons
1 noix de beurre
4 c. à soupe de fromage râpé
1 c. à soupe de moutarde
1 verre de lait
4 c. à soupe d'huile d'olive
4 œufs
Persil
Poivre noir
Curry
Sel

Préparation

Laver les haricots verts et les couper en morceaux de 1cm de long.

Cuire à la vapeur les haricots, les carottes et les petits pois pendant 10mn.

Dans un récipient, mélanger la levure et la farine, ajouter les œufs, l'huile et le lait. Bien mélanger puis assaisonner. Dans une poêle, faire revenir l'oignon émincé dans une noix de beurre pendant 3mn. Ajouter les légumes puis incorporer à la première préparation. Enfin, ajouter le persil et le fromage.

Beurrer et fariner un moule à cake, verser la préparation, parsemer de graines de sesame puis enfourner à four préchauffé à 180°C pendant 30 à 40mn.

Bananes glacées au chocolat



Ingrédients :

3 bananes mûres et fermes
2 tasses de brisures de chocolat au lait
Granulés (bonbons) multicolores

Préparation:

Couper chaque banane en 3 morceaux et insérer un bâton de sucette glacée dans chacun d'eux. Faire congeler pendant 20 minutes. Pendant ce temps, faire fondre le chocolat dans un bol résistant à la chaleur dans une casserole d'eau bouillante. Retirer du feu et tremper chaque morceau de banane dans le chocolat fondu. Faire ensuite rouler les bananes dans les granulés multicolores et les remettre au congélateur pendant 6 heures.

PRODUIT ÉLABORÉ PAR LES ABEILLES

TOUT SUR LA GELÉE ROYALE

Substance naturellement sécrétée par les abeilles. Nourriture exclusive de la reine, la gelée royale serait la raison de sa longévité. Elle vit en effet 40 fois plus longtemps que les autres abeilles! La gelée royale n'a de cesse de faire parler d'elle. Mais quelles sont donc ses vertus ?

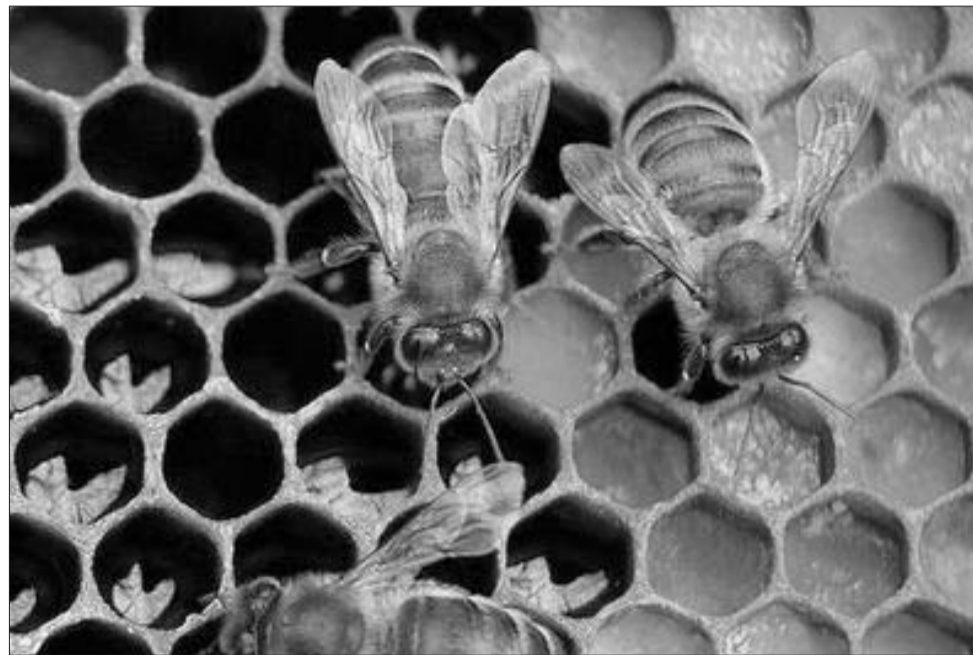
Description :

Elle est sécrétée par les jeunes abeilles durant quelques jours et ne contient ni nectar ni pollen. Ce n'est que le produit des glandes pharyngiennes de l'abeille. La gelée royale est également donnée à toutes les larves durant les trois premiers jours de leur existence, car elle constitue un concentré nutritif très riche, permettant une croissance rapide.

Bien qu'en apparence elle ressemble au miel, la gelée royale possède un goût plus acide et moins sucré.

Riche en nutriments :

La liste de ses nutriments est longue! Elle est riche en vitamines B3, B5, B8, B9, vitamines A, C, D et E, cuivre, phosphore,



fer et elle contient en plus des acides aminés et acides gras essentiels, excellents pour le système cardiovasculaire.

Ses vertus :

Elle est intéressante pour les humains en tant que complément nutritionnel naturel.

La gelée royale participe ainsi au bon fonctionnement de notre organisme, au renforcement des défenses immunitaires et

améliore notre vitalité. Elle aide en effet à combler certaines carences grâce à une richesse nutritive extraordinaire.

Prendre en cure :

On recommande de la prendre en cure pendant quelques semaines, surtout lors des changements de saisons, quand notre organisme se trouve parfois fragilisé. Un moyen sain et naturel de lutter contre la fatigue!

Consommer du bon miel

Une ruche dans son jardin

Avoir quelques ruches dans son jardin c'est la garantie d'une belle pollinisation de vos fruits et légumes à fleurs mais aussi le plaisir de produire son propre miel et pourquoi pas son pollen.

Des ruches : où ? Comment ?

Il faut prévoir d'installer au moins 2 ou 3 ruches car au moindre pépin vous perdrez votre ruche si vous n'en avez qu'une. De manière générale, ces ruches doivent se situer à 10 m de la limite de votre jardin ou à 2 m si vous disposez d'une haie dense d'au moins 2 m de hauteur autour de la ruche. Inutile de disposer d'un jardin immense, car les abeilles iront butiner bien au-delà de vos limites dans un rayon de 500 m à 1 km.

Le devant de la ruche :

Il faut que le devant de la ruche (appelé couloir d'envol) soit dégagé



sur au moins 10 m. Si l'environnement est habité ou l'objet de passages fréquent, interdisez l'accès à vos ruches, au chien, enfants, etc.

En effet, le risque principal est que les ruches soient renversées à un moment inopportun; dans ce cas, elles peuvent devenir agressives et piquer tout le voisinage.

Concernant l'environnement floral

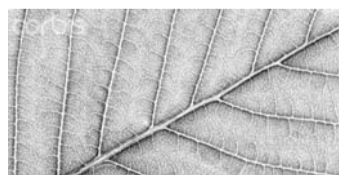
Préférez les zones sauvages (marais, montagne...) où il y a profusion de fleurs diverses et surtout pas de pesticides. Les abeilles vous feront du miel en quantité.

A noter :

La meilleure façon de débuter est de se former soit auprès d'un ami apiculteur, soit auprès des nombreux syndicats situés dans la plupart des départements, soit auprès de professionnel proposant des formations.

Trucs et astuces

Du duvet blanc sur les feuilles des plantes



Les feuilles sont tachetées d'un voile blanc, et finissent par tomber. Il s'agit de l'oïdium. Éliminez les feuilles touchées et traitez avec un fongicide.

Lésions blanches puis noires sur la tige



Si vous ne faites rien, votre plante va mourir. Traitez-la avec un fongicide et ne lui donnez pas trop d'eau.

Des moisissures noires et collantes sur les feuilles



C'est le signe de la présence d'insectes. Lavez donc soigneusement les feuilles avec de l'eau savonneuse et vaporisez avec un insecticide adéquat contre la fumagine.

Des pousses étioilées et toutes pâles



Le pot dans lequel se trouve votre plante est trop petit. Rempotez-la dans un pot plus grand et coupez les pousses pour permettre à la plante de s'étoffer.

Immobilier

● Achat

◆ Cherche pour achat villa R+1 (700 m² et plus) avec jardin, côté Dar Diaf Chéraga, Dely Ibrahim, Draria, El Achour (offre le bon prix) ag. int.s'abst. Tél. : 021-74-93-06/0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Cher. achat joli F2-F3, Alger centre et environs Bd Téliemly, Bd Med V, Gollf, Hydra, Bd Bougara
Tél. : 021-74-93-06/04-74-65-83

◆ Cher. achat F5 standing (150m² et plus) vue s.mer, téliemly, côté Saint george, Franklin Roosevelt, Soudani Boudjmaa, Golf (immeub. st.) Ag.int. s'abst.
Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

● Vente :

◆ vend villa 400m2 R+1 jardin, DNC cheraga, dar Diaf
◆ Villa 500m2 R+2, bien située coopérat.
El Djanene, Dely Ibrahim
Tél. : 0550-19-88-33

◆ Vend villa 1.200 m2, R+1, beau jardin, pied dans l'eau, vue s. la baie d'Alger, La Perouse, chemin des Ruines; ag. int.s'abst.
Tél. : 0552-11-66-65

◆ Vends villa Adenaline 900 m², Blaise Pascal, Téliemly
◆ vend villa (350m2) sur grand Bd téliemly Tél: 0552-11-66-65

◆ Vends F1 (30m²), Duc des Cars Téliemly
◆ F3 Hussein Dey
◆ F3 Berazouane
◆ F3 Aérohabitat

◆ F6 Didouche
◆ F4 Téliemly
Tél : 021-74-93-06/0550-19-88-34

◆ Vends 1 superbe joli F6 aménagé en F4 (200 m²) vue s. mer + garage, Bd Téliemly, côté Beaux Arts (refait)
◆ Vend. F5 (150m2) vue s.mer immb. st. Bd Med V,
Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Vends terrain 200m² conviendrait pour résidence, Dely Ibrahim tél : 021-74-93-06

◆ Vends F4 vue s. mer, immeuble La Fayette
◆ F4 Viaduc vue s. mer, Téliemly
◆ F5 Bd Med V
tél. : 021-74-93-06 / 021-74-65-83

● Location :

◆ Loue local (joli) 280m², bien situé, rue Didouche Mourad.
◆ Loue 180 m² conviendrait pour rest.ou salon thé DidoucheTél. : 0550-19-88-33/0550.19-88-34

◆ Urg. étranger cher. location F5-F6 pour bureau à Hydra, Macklay, Poirsson, Golf, Paradou, El Biar ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65.

◆ Loue pour étranger F5 + terrasse (250m²) Bd Téliemly.
◆ F5 haut standing + terrasses vue sur mer, côté Saint george
◆ F5 niveau de villa + terrasse-jardin, Clairval.
◆ F5 standing, côté Toyota, Val d'Hydra. ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34
◆ Loue superbe, grande et jolie résidence R+1 haut standing, avec beau jardin, piscine, sauna-

hammam (convient pour habitation) ag. int.s'abst.
Tél. : 052-11-66-65

◆ Urg. cher. location F2-F3 st. conviendrait pour bureaux, Bd Téliemly, Bd Didouche, Sacré cœur tél. : 021-74-65-83/021-74-93-06

◆ Loue villa R+1 standing, piscine bien située, Draria.
◆ Loue villa R+2 conviendrait pour bureaux ou habitation, Hydra, rue des Jardins. tél. : 0552-11-66-65

◆ Loue F3 standing, Golf
◆ F4+parking, Dely Ibrahim
◆ F4 meublé, Ben Aknoun
◆ F4 (300m2), Mohammadia
◆ F7 duplex, Hydra
◆ Loue villa meublée R+2 Draria
Tél: 0550-19-88-39

◆ Cher. location F2-F3 Alger-Centre et environs. Bd Téliemly, Bd Med V, El Biar, Didouche Mourad, Sacré Cœur
tél : 021-74-93-06

◆ Loue villa R+2 haut stan. (meublé bien située, coopérat. Samira (Ouled Fayet) Ag.int. s'abst. Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Loue local 30m², Golf
◆ 70 m², Bd Med V
◆ 400m², Bd Zighout Youcef
◆ 350m², Bd Téliemly
◆ 350 m², Sidi Yahia
Tél. : 0550-19-88-33/0550-19-88-34
◆ Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

AGENCE IMMOBILIÈRE
"LE NID DOUILLET"

29 av. Mustapha El-Ouali Essaid (ex-Debussy) Alger
Tél: 021-74-44-41 / 0665-25-04-29 / 0770-91-20-00

◆ Bd Mohamed V, côté immeuble la Fayette : loue pour une longue durée une villa, style colonial, sup.400 m², rénoverée pour école privée, garderie, siège de société ou autre, composée d'une entrée principale et issue de secours, 2 façades, r-d-c surélevé/garage pour 2 voitures, studio au jardin de 30m², 1^{er} étage/4 pièces, w-c, s-d-b, balcons, terrasse, toutes commodités, climatiseurs, interphone. La villa est surélevée par rapport au studio, 2 entrées, une sur la cuisine, et l'autre sur grand salon, prix : 15U

◆ Carnot : loue un niveau de villa, r-d-c, sup.120m², composé d'un F4, avec aire de stationnement pour une voiture, prix : 06U

◆ Baranès II : loue 03 locaux, pour dépôt, 02X50m² plus 35m² espace pour stationnement, proximité autoroute, prix : 05U

◆ Pasteur : vends un F4, 5^e étage, sup.92m², sans ascenseur, avec balcon, vue sur le boulevard, prix : 1.280U

◆ Rue Charas : vends un fonds de commerce, d'un local, sup.92m², avec soupenote de 90m², fini, très propre, avec 10m de façade, prix : 4.000U
◆ Bd Amirouche : vends un local, sup.200m², façade de 12m, avec arrière boutique et w-c, prix : 8.000U

◆ Didouche-Mourad : loue un ex-restaurant, style mauresque équipé de meubles et de décoration, possédant un dossier complet avec agrément pour une salle des fêtes, prix : 80U

◆ A 300m de la placette : loue un superbe studio, 1^{er} étage, sup. 25m², refait entièrement, convient pour bureaux, habitation, sur bord de route, vue dégagée, prix : 3,5U

-Côté de l'extension A : loue un niveau de villa, 1^{er} étage, composé d'un F3, propre tout neuf, quartier très résidentiel, prix : 35.000DA

◆ Telemly, côté Tonic : loue un F3, 7^e étage, avec ascenseur, propre, avec une terrasse et vue sur mer, prix : 08U/nég

◆ Cherche pour achat d'un F3, sur Hydra et environs

◆ L'Oasis : vends un niveau de villa, sup.82m², composé de 04 pièces, grande cuisine, avec cour, habitable et propre, prix : 1.080U

◆ Bainem : vends une très belle villa R+1, 200/400m², située au milieu du terrain, très belle finition, sous-sol/garage pour 06 voitures, cour pour 05 voitures, r-d-c grand salon, 03 pièces, cuisine, s-d-b, 1^{er} étage/grand salon, 03 pièces, s-d-b, 2^e étage/terrasse, prix : 9.000U

◆ Cherche pour location des villas pour habitation ou pour profession libérale

◆ Cherche pour location des appartements de type F1, F2, F3, F4, F5 et F6

◆ Bobillot : vends un F2, 4^e étage, sup.60m², propre et habitable, vue sur mer, prix : 750U/nég.

◆ Cap Djennat : vends une très belle villa R+1, 250/1.000m², composée de 07 chambres, un grand jardin avec des arbres fruitiers, avec une façade de 20m, sans vis-à-vis, très belle vue sur mer, prix 4.000U/nég

◆ Saket : vends un terrain, sup.3.480m², zone touristique, vue sur mer, avec acte, prix : 1,6U/nég

◆ En face centre commercial El Khalidj : loue pour bureau un niveau de villa, 1^{er} étage, sup.80m², composé d'un F4, prix : 06U

◆ Boucheboub : vends un duplex, 2^e étage, sup.135m², situé dans un petit immeuble de 03 étages, composé d'un F5, refait, très propre, vue dégagée, prix 2.400U

◆ Rue du Hoggar : loue un F3 meublé, sup.90m², entrée indépendante, avec garage pour une voiture, jardin de 200m² avec arbres fruitiers, 02 w-c, 02 douches, très spacieux pour des étrangers, prix : 2.500euros

◆ Chevalley, côté Clairval : loue un superbe niveau de villa, composé d'un F4, avec de superbes finitions, très beau jardin de 200m², terrasse, fontaine en décoration, situé dans une impasse, avec vue sur le grand terrain du golf, location pour des étrangers seulement, prix : 22U

◆ Telemly, côté Tonic : loue un F4 aménagé en F3, 3^e étage, sup.100m², très propre, avec ascenseur, cuisine équipée, composé d'un grand salon, 02 pièces, vue sur le grand boulevard, prix : 06U/ferme

◆ Poirson, côté des ambassades : vends un terrain, sup.1.750m², très résidentiel, situé dans une impasse, prix : 20U

◆ A 200m de l'église Notre-Dame d'Afrique : vends une villa R+1, style colonial, sup.155m², composée de 6 pièces, plusieurs terrasses, un puits d'eau, vue imprenable sur la mer et sur la baie, prix: 2300U

◆ Coopémad Nord : loue un F5 semi-meublé, r-d-c, sup.100m², refait, très propre, avec chauffage central, frigo, machine à laver, dans un quartier résidentiel avec aire de stationnement, jardin, prix : 08U/ferme

Agence Immobilière "El Massalih"

6 rue Chérif-Zahar Didouche-Mourad
05 50 57 93 68 / 021 63 10 16

VENDS :

F2, 57 m², 2^e étage Duc Des Cars. Prix : 650 u/n

F2, 62 m², 4^e étage, Garidi I. Prix 900 u/n

F3, 85 m², 4^e étage, Refait à neuf Alger-Centre Reda-Houhou. Prix : 1.300 u/n

F3, 65 m², R-D-C Tixeraine cité 226-Log. Prix : 550 u/n

F3, 73 m², 6^e étage, Clausel Alger-Centre Accepte promesse de vente. Prix : 720 u/n

F3, 5^e étage, 54 m², vue sur mer Debih-Cherif. Prix : 650 u/n. Accept promesse de vente F3, immeuble Sonelgaz,

rue Khelifa-Boukhalifa R-C-D, 70 m² + acte, accepte promesse de vente, refait à neuf.

F4 aménagé en F5, 95 m², Refait à neuf. Pas-de-porte Zeralda, 1.000-Log. Prix : 700u.

F2, 29 m², 1^{er} étage, rue Cherif-Zahar. Prix : 500 u/n

F3, 5^e étage, 70 m² (El Annassers).Prix 750 u

F3, 2^e étage 65 m² Birtouta, 2 façades. Accepte promesse de vente

F3, 65 m², 5^e étage, Said-Hamdine, reste 148 u, derrière AADL. Prix : 750 u

LOUE :

local (R-D-C +1)
R-D-C 250 m²
1^{er} : 250 m² à Khelifa-Boukhalifa

Villa 300 m² (R+4)
R-D-C (pour 10 voitures PRK)
1^{er} (F6 + S-D-B + Cuisine)
2^e (F7), 3^e (F7) + (4 Gdes terrasses).

F2 Am en F3, 46 m², très bien ensoleillé sans vis-à-vis + acte. Accepte promesse de vente à Bir Mourad Rais. Prix : 720 u/n

F3, 1^{er} étage, Tixeraine, 145 m². Prix 3,5 u

F2, R-C, Hydra, côté clinique Chiffa 50 m². Prix 3 u.

AGENCE IMMOBILIÈRE "NASRI"

● Villa :

-Ag. Nasri vend villa à Draria en bdr. sur 1300m2 top, avec piscine et TTC, prix 10 milliards nég. Tél : 021-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vend carcasse lot yasmine, 160/200m2 en R+1 prix 3M800 nég. Tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vend plusieurs villas et carcasses dans différents endroits Tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

● Terrains :

-Ag Nasri vend 1000 m2 et 2600m2 dans quartier très résidentiel à

Birkhadem tél. :21-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vend 650m2 Dely Ibrahim, pas loin de la salle des fêtes «Grands vents» prix 144 tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

● Prospection:

-Ag. immob. Nasri est à votre service, si vous avez un produit à nous proposer ou vous même, vous en recherchez. Alors n'hésitez pas à nous contacter. www.nari-immobilier.com/info@nari-immobilier.com Tél.: 21-44-76-49 /021-56-56-22/0550-54-56-68.

Midi Libre

recrute

01 chauffeur avec expérience (05 ans minimum).

Envoyez CV

au N° de fax suivant :
021.63.79.14

مكتب الأستاذ : محمود بوالنمر موثق
بسكيكدة - شركة ذات مسؤولية محدودة :
صترامر. المقر الإجتماعي : فلفلة حي محمد زندوج. الرأسمال الإجتماعي :
دج 100.000.00.

موجب عقد محرر بتاريخ 01 أوت 2009
مسجل. تنازل السيد : غاوي محمود بن أحمد الساكن بتقرت (ورقلة) إلى السيدة :
تومي ريحة بنت علي الساكنة بفلفلة عن 50 حصة التي يمتلكها بالشركة المسماة
أعلاه مقابل ثمن أساسي قدره : 60.000.00
دج وبنفس العقد تقرر تعيين السيد :
بومعيزة نور الدين كمحافظ حسابات للشركة.

تم إيداع نسختان من العقد بالفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية بسكيكدة.

للإعلان الموثق

Location

Couple, 1 enfant, cherche à louer un F3 ou niveau de villa sur Alger. Faire proposition au numéro suivant :
0770.32.44.66

GR

DEMANDE D'EMPLOI

Jeune fille licenciée en sciences économiques : option monnaie, finances, banque cherche emploi dans sté privée ou étatique. La contacter au :
05 51 87 25 85

Cherche un ou une garde-malade, de préférence retraité (es), résidant à Alger, pour s'occuper d'un monsieur, âgé de 63 ans, atteint de la maladie d'Alzheimer. Les horaires de travail seront de 8 à 18 h, un jour sur deux, sauf les week-ends. Le travail consistera, exclusivement, à tenir compagnie au malade.

Lieu de travail : Bab El-Oued.
Les personnes intéressées, doivent contacter le :
0771 27 35 27

GR

L'Unesco lance la version arabe d'un manuel du journalisme d'investigation

La version arabe d'un manuel du journalisme d'investigation vient d'être publiée par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et Arab Reporters for Investigative Journalism (ARIJ). Les versions en anglais et français de ce manuel sont déjà disponibles sur Internet en téléchargement gratuit, tandis que la version arabe le sera incessamment. La version arabe d'un guide de référence des méthodes et des techniques de base du journalisme d'investigation, qui comble une lacune dans la littérature de la profession. L'enquête par hypothèse : manuel du journaliste d'investiga-

tion. Le manuel adopte l'approche de l'enquête par hypothèse, qui considère les méthodes et compétences requises à chaque étape du processus d'investigation, de la conception à la recherche, puis à l'écriture, au contrôle qualité et à la publication, sont analysées et illustrées par des études de cas dans chaque chapitre. L'annonce officielle de la publication se fera à l'occasion de la deuxième conférence de l'ARIJ qui se tiendra du 20 au 22 novembre 2009 à Amman (Jordanie).

Plus de 250 journalistes d'investigation représentant 14 pays du monde arabe sont attendus à la conférence.

Le nombre de morts de la grippe porcine a franchi la barre des 1.000

Le nombre de morts de la grippe porcine a dépassé la barre des 1.000 victimes dans le monde depuis son apparition en mars et affecté 162.380 personnes, selon un bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) publié mercredi sur son site internet.

Le nouveau virus A(H1N1) a tué 1.154 personnes dont 1.008 rien que sur le continent américain où 98.242 personnes ont contracté la maladie, précise l'OMS dont les données datent du 31 juillet.

La deuxième région enregistrant le plus grand nombre de morts est l'Asie du sud-est avec un bilan de 65 décès pour 9.858 malades.

L'Europe dénombre pour sa part 41 décès sur 26.089 cas tandis que la région Pacifique Ouest compte le plus grand nombre de malades après le continent

américain avec 26.661 cas dont 39 morts. Selon l'OMS, 168 pays et territoires de la planète sont touchés par ce virus inédit d'origine porcine, humaine et aviaire qui a été déclaré première pandémie de grippe du XXIème siècle le 11 juin.

Les premiers cas confirmés de grippe porcine ont été communiqués à l'OMS ces dernières semaines par les pays ou territoires suivants : Azerbaïdjan, Gabon, Grenade, Kazakhstan, Moldavie, Monaco, Nauru, Swaziland, Suriname.

L'Organisation précise toutefois que les données qu'elles publient sont bien en dessous de la réalité étant donné que les pays les plus touchés ne sont plus tenus de procéder à des analyses et statistiques systématiques des malades. En revanche, les statistiques de cas mortels continuent à être collectées par l'organisation.

Les Obama, parmi les mieux habillés du monde, selon Vanity Fair

Le président américain Barack Obama et son épouse Michelle sont parmi les personnes les mieux habillées du monde, selon une liste publiée mardi par le luxueux magazine Vanity Fair.

Barack Obama rejoint ainsi l'acteur américain Brad Pitt ou le Britannique Daniel Craig, le dernier interprète de James Bond, sur une liste de dix hommes.

Michelle Obama, ainsi que Carla Bruni-Sarkozy, l'épouse du président français Nicolas Sarkozy, figurent parmi les premières dames les plus élégantes, selon le magazine. Le maire de New York Michael Bloomberg, l'actrice Anne Hathaway et la princesse Letizia, épouse du prince héritier d'Espagne Felipe, ont aussi été sélectionnés par Vanity Fair pour leur élégance.



Réacteur en feu d'un avion Vueling à Orly : huit blessés légers



Un des moteurs d'un A320 de la compagnie low-cost espagnole Vueling a pris feu mercredi matin juste avant le décollage à l'aéroport d'Orly, selon la préfecture du Val-de-Marne et la compagnie, qui faisait état de huit blessés légers lors de l'évacuation de l'appareil par les toboggans. L'incident s'est produit vers 10h35 alors que l'avion s'apprêtait à décoller pour Alicante (Espagne) avec 165 passagers à bord. Alors que l'appareil faisait marche arrière pour se dégager de la passerelle d'embarquement, le moteur No2 a pris feu pour une raison indéterminée.

Pas de Facebook et de Twitter pour les Marines américains

Le corps des Marines a renouvelé mardi l'interdiction faite à ses membres, soldats d'élite de l'armée américaine, d'utiliser certains réseaux sociaux sur internet, dont les populaires Facebook et Twitter, pour des raisons de sécurité informatique.

Les Marines avaient déjà interdit l'usage des réseaux sociaux en général à leurs membres, mais ont précisé mardi quelles étaient les exceptions possibles, a expliqué à l'AFP leur porte-parole, le lieutenant Craig Thomas.

"Ces sites internet en général constituent le repaire avéré de personnes et de contenus malintentionnés et représentent un risque particulièrement élevé" en raison de l'accès à des informations inutilement exposées qu'ils procurent à des ennemis potentiels, écrit le corps des Marines sur son site officiel.

Les Marines dont la mission est susceptible de nécessiter un accès à ces réseaux doivent demander une dérogation. L'accès devrait être ainsi accordé à ceux qui participent à des enquêtes criminelles, travaillent au contact de la presse ou s'occupent de recrutement, a précisé le lieutenant Thomas.

Le ministère américain de la Défense a confirmé qu'il était en train de passer en revue sa politique en matière d'utilisation des réseaux sociaux.

Dans une note datée du 31 juillet, le secrétaire adjoint à la Défense, William Lynn, indique avoir demandé au responsable de l'information du Pentagone d'évaluer les menaces et les avantages de ces nouveaux outils.

Cette note souligne que les réseaux sociaux sont précieux pour le recrutement, les relations avec la presse et le partage d'informations avec des alliés ou avec les familles des militaires. Cependant, "certains risques opérationnels doivent être connus et réduits", poursuit-elle.

Cette évaluation intervient alors que certaines branches de l'armée américaine, à l'image de l'armée de Terre, utilisent avec enthousiasme les réseaux sociaux, les considérant comme des moyens de toucher un public plus large et de mieux faire passer l'information auprès des militaires.

Si l'interdiction faite aux soldats de tenir des blogs depuis les théâtres d'opérations a été critiquée, certains commandants de l'armée ont leurs propres blogs ou un profil sur Facebook.



Les Marines dont la mission est susceptible de nécessiter un accès à ces réseaux doivent demander une dérogation. L'accès devrait être ainsi accordé à ceux qui participent à des enquêtes criminelles, travaillent au contact de la presse ou s'occupent de recrutement, a précisé le lieutenant Thomas.



INSOLITE

Un employé de banque perd son emploi pour avoir pourchassé un braqueur

Le caissier d'une banque a perdu son emploi après avoir pourchassé un homme tentant de braquer l'établissement et l'avoir retenu jusqu'à l'arrivée de la police.

Jim Nicholson, 30 ans, qui travaille depuis plus de 2 ans dans une succursale de la Key Bank, a déclaré qu'il comprenait la politique très stricte de l'établissement qui veut que les employés n'entrent pas en confrontation avec les voleurs. Mais il a déclaré au journal The Seattle Times que son instinct a pris le dessus quand un homme portant une casquette, des vêtements sombres et des lunettes de soleil a posé un sac à dos noir sur le comptoir de la banque et a demandé de l'argent. M. Nicholson a jeté le sac à terre, s'est avancé vers l'homme et a demandé à voir son arme. Le braqueur s'est alors enfui, le caissier sur les talons. M. Nicholson a suivi le voleur sur plusieurs rues avant de le



bloquer au sol aidé d'un passant, jusqu'à l'arrivée de la police. Deux jours plus tard, il a été renvoyé. Les officiels de la banque ont refusé de commenter l'incident.

Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 3h59	Fadjr : 4h03	Fadjr : 4h07	Fadjr : 4h12	Fadjr : 4h20	Fadjr : 4h35	Fadjr : 4h39	Fadjr : 4h45
Dohr : 12h35	Dohr : 12h39	Dohr : 12h40	Dohr : 12h46	Dohr : 12h54	Dohr : 13h06	Dohr : 13h09	Dohr : 13h12
Asr : 16h23	Asr : 16h27	Asr : 16h27	Asr : 16h33	Asr : 16h42	Asr : 16h52	Asr : 16h55	Asr : 16h56
Maghreb : 19h32	Maghreb : 19h35	Maghreb : 19h35	Maghreb : 19h42	Maghreb : 19h50	Maghreb : 20h00	Maghreb : 20h02	Maghreb : 20h05
Icha : 19h05	Icha : 21h08	Icha : 21h06	Icha : 21h14	Icha : 21h22	Icha : 21h30	Icha : 21h3	Icha : 21h33

ENTRE LES ACCIDENTS DE LA ROUTE ET LES NOYADES

PLUS DE 190 MORTS EN UNE SEMAINE

La perte de contrôle du véhicule, l'excès de vitesse, la négligence des piétons, les dépassements dangereux, le non respect de la distance de sécurité et les manœuvres dangereuses sont les principales causes de la plupart de ces accidents routiers.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Les accidents de la circulation et les noyades ont été à l'origine de 191 morts durant la semaine qui vient de s'écouler. En effet, pas moins de 96 personnes ont trouvé la mort et 1.244 autres ont été blessées dans 650 accidents survenus entre le 29 juillet et le 4 août, selon un communiqué de la Gendarmerie nationale rendu public, hier.

En comparaison avec le bilan de la semaine dernière, la Gendarmerie a enregistré une baisse du nombre de décès avec 5 décès, et des blessés avec 129 blessés et celle des accidents avec un nombre de 25. Le communiqué indique que la wilaya de Sétif occupe la première position avec 51 accidents, suivie de la wilaya de Tlemcen avec 35 accidents, Tipasa et Tiaret avec 27 accidents, puis Bouira et Mila avec 24 accidents, Chlef et Médéa avec 21 accidents, Alger 20 accidents), Oran, Béjaïa et Souk Ahras en dernière position avec 19 accidents.

La perte de contrôle du véhicule, l'excès de vitesse, la négligence des piétons, les dépassements dangereux, le non respect de



L'excès de vitesse est la principale cause des accidents mortels.

la distance de sécurité et les manœuvres dangereuses sont les principales causes de la plupart de ces accidents routiers.

La protection civile, quant à elle, a effectué 7.716 interventions avec des soins prodigués à 6.694 personnes et le transport de 83 victimes décédées ainsi que 19 interventions pour assistance aux personnes asphyxiées dans les puits et noyées dans les retenues collinaires avec 16 personnes décédées alors que 11 personnes ont été secourues. Par ailleurs, 4.083 interventions liées au dispositif de la surveillance des

plages et des baignades ont été effectuées à travers les wilayas côtières où 23.900 personnes ont été secourues et sauvées de noyade dans les plages surveillées alors que 95 personnes sont décédées dont 59 noyées dans des plages interdites à la baignade. Pour rappel, 9 personnes ont trouvé la mort et 1.170 autres ont été blessées dans 599 accidents de la route à travers le territoire national, une semaine avant soit durant la période s'étalant du 16 au 22 juillet, selon un bilan hebdomadaire publié par le commandement général de la gendarmerie nationale.

Tandis qu'un total de 23 personnes sont décédées en Algérie par noyade du 16 au 24 juillet, dont 15 personnes lors de baignades à la plage et 08 dans des retenues d'eaux, selon un bilan de la Protection civile rapporté par la presse Algérienne. C. K.

KIF TRAITÉ

Près de 11 quintaux saisis à Oran

Près de 11 quintaux de kif traité ont été saisis lundi soir dans une maison à la cité «Akid Lotfi», à l'est d'Oran, a-t-on appris de source sécuritaire.

Cette saisie, opérée lors d'une opération combinée entre la police judiciaire d'Oran et d'Ain Turck, a permis l'arrestation de trois personnes (un à Ain Turck et deux à Oran), a-t-on ajouté de même source.

Les trois mis en cause seront présentés à la justice jeudi prochain, selon la même source.

APS

INCENDIES À BOUMERDÈS

Des pertes considérables en deux mois

La wilaya de Boumerdès a enregistré des pertes considérables en matière de patrimoine forestier dûes aux incendies qui se sont déclarés à l'échelle de toute la wilaya. En effet, depuis le mois de juin dernier, la protection civile, a enregistré plus de 300 interventions au niveau de toutes les localités de la wilaya, notamment celles à caractère montagneux. Le bilan présenté récemment par les services de la protection civile, fait ressortir 27 ha de forêts, 63 ha de broussailles et plus de mille arbres fruitiers qui ont été ravagés par les flammes. Cependant, les feux se sont produits de manière prépondérante à l'est de la wilaya. Les communes les plus touchées par ce fléau sont entres autres, la commune de Chabet El Ameur, où les incendies ont ravagé la forêt de liège située au mont de Ait Ibrahim. Les incendies n'ont pas épargné également la localité de Thénia, sur les monts de Bourous, et la commune de Lâazib, sur les massifs montagneux de sidi Ali Bounab qui jouxte la commune de Timezrit. La propagation de ces incendies a été favorisée par la canicule des deux derniers mois au nord du pays.

Tahar Ounas

APRÈS LA DÉCOUVERTE DE GALAXIES TRÈS LOINTAINES

L'évolution du cosmos remis en cause

Des scientifiques des universités de Yale, Princeton (Etats-Unis) et Leiden (Pays-Bas) ont observé que des galaxies situées à plus de 10 milliards d'années lumière de la Terre, extrêmement denses et compactes, remettent en question le modèle d'évolution de l'univers.

Selon cette étude publiée, hier, dans la revue Nature, ce modèle stipule que les galaxies les plus grandes sont nées de la fusion d'amas d'étoiles de taille plus modeste ou de l'absorption des petites galaxies par des galaxies géantes.

Cette théorie est désormais remise en cause par la découverte d'une galaxie considérée comme un ancêtre des grandes galaxies elliptiques relativement proches, et qui, bien que petite, est tout aussi massive et donc beaucoup plus dense.

Cette découverte a surpris les astronomes, car elle permet de penser que les galaxies ont pu croître en taille sans absorber davantage d'étoiles.

Les auteurs de l'étude ont observé durant 29 heures cette curieuse galaxie baptisée 1255-0, grâce au spectrographe GNIRS tra-

vaillant dans le proche infrarouge du télescope Gemini South.

Grâce au décalage vers le rouge de son spectre lumineux, ils ont calculé qu'elle était éloignée de la Terre de 10,7 milliards d'années lumière, c'est-à-dire que sa lumière qui nous parvient aujourd'hui a été émise alors que l'Univers n'était vieux que de 3 milliards d'années.

En dépit de son signal très faible, ils sont aussi parvenus à mesurer la vitesse moyenne de la rotation des étoiles autour du centre de la galaxie.

Cette vitesse étant très élevée, ils en ont déduit qu'elle était quatre fois plus massive que la Voie Lactée (la nôtre, qui est une galaxie spirale), mais six fois plus petite. Comme celle des autres galaxies, l'évolution des galaxies elliptiques doit obéir à des règles, mais celles-ci restent à découvrir, selon le chercheur Glazebrook, qui prédit que des centaines de galaxies ressemblant à 1255-0 vont être découvertes dans les années à venir, permettant peut-être l'élaboration d'un nouveau modèle. APS

Très Libre

